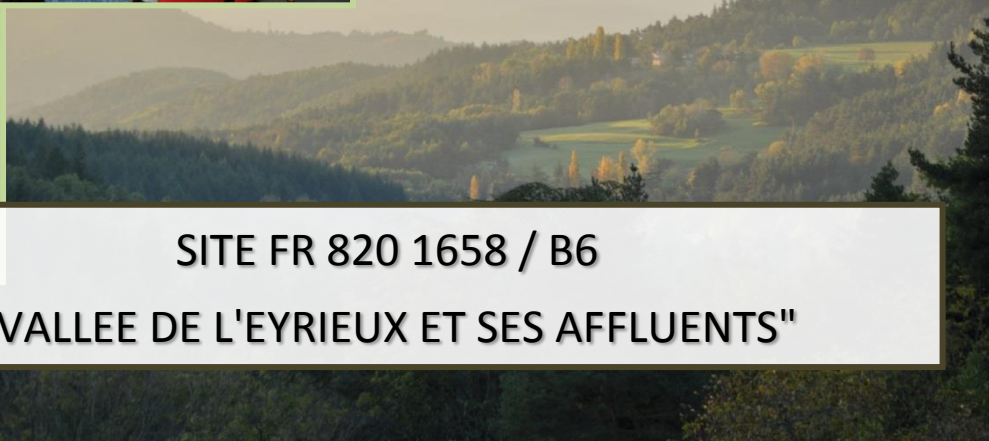


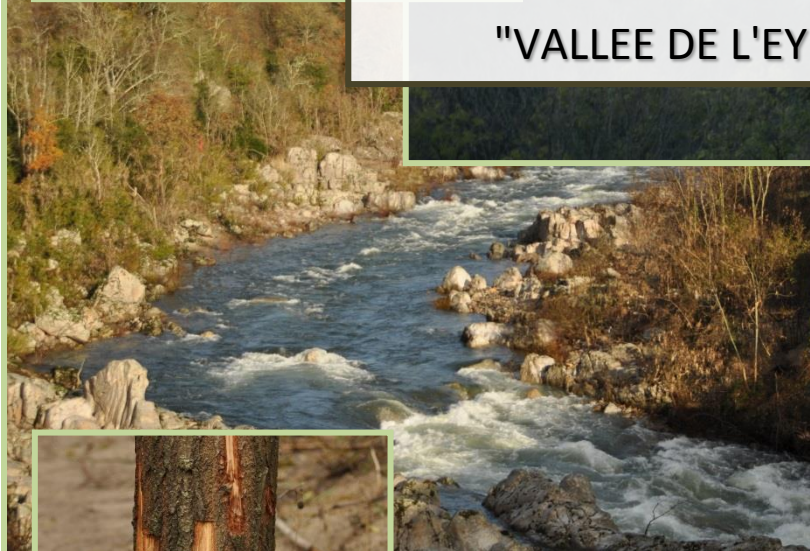


RAPPORT D'ACTIVITE

CHARGE DE MISSION NATURA 2000 - ANNEE 2014



SITE FR 820 1658 / B6
"VALLEE DE L'EYRIEUX ET SES AFFLUENTS"



ANIMATION LOCALE





SOMMAIRE

PREAMBULE.....	5
Rappel du contexte.....	5
Le syndicat mixte Eyrieux clair.....	5
Le site Fr 820 1658 / B6 « Vallée de l’Eyrieux et ses affluents ».....	6
Avant-propos.....	6
1 ETUDE DOCUGE : ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI	9
1.1 Suivi technique.....	9
1.2 Concertation et réunions techniques.....	10
1.3 Suivi administratif et financier.....	11
1.4 Journée validation « méthode Habitats » avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central.....	11
2 UNE ANNEE FOCAL SUR LA THEMATIQUE AGRICOLE DU SITE B6 ET AU-DELA	12
2.1 Stage « Agriculture et biodiversité » du site B6.....	12
2.2 Nouvelle programmation FEADER : PAEC et MAEC.....	13
2.3 PAEC Pentes et montagnes d’Ardèche.....	14
2.4 Agriculture et environnement sur le territoire Centre Ardèche.....	14
3 RECHERCHE D’OUTILS ET DE FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES A LA DEMARCHE NATURA 2000 – LA POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES	16
4 ANIMATION DU SITE B6	18
4.1 Concertation.....	18
4.2 Communication.....	19
5 SUIVIS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRE	26
5.1 Appui aux porteurs de projets et autres structures.....	26
5.2 Avis technique sur Evaluation d’incidence.....	26
6 CONCERTATION ET ECHANGE SUR L’ANIMATION ET LA DEMARCHE NATURA 2000 AU DELA DU SITE B6	27
6.1 Journée des animateurs Natura 2000 d’Ardèche.....	27
6.2 Journée d’échange des acteurs natura 2000 en Rhône Alpes.....	27
6.3 Suivi animation du site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre ».....	27
7 CONCERTATION, ECHANGES ET CONTRIBUTION DANS LE CADRE D’AUTRES POLITIQUE DE GESTION ET D’AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	28
7.1 Contrat de Rivière Eyrieux Embroye turzon.....	28
7.2 ONF Ardèche : stratégie de préservation des zones humides situées en forêt publique.....	29
7.3 Parc Naturel Régional des Monts d’Ardèche.....	29
7.4 Politique Départemental sur les Espaces Naturels Sensibles :.....	29
7.5 Scot Centre Ardèche : les prémices de sa mise en œuvre.....	30
7.6 Candidature LEADER en Centre Ardèche.....	30
7.7 Etude préalable à la mise en œuvre d’un outil de gestion et de conservation de l’Ecrevisse à pieds blancs.....	30
7.8 ONCFS : suivi astacicole.....	30
7.9 Projet de labellisation « Rivières sauvages » - Fédération de pêche de l’Ardèche.....	30
7.10 Stratégie tourisme de la communauté de communes Val’Eyrieux.....	30
7.11 Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes –Centre Ardèche : PSADER.....	31
7.12 Schéma Intercommunal de Gestion de l’Environnement - Communauté de communes du pays de Vernoux.....	31
8 EVENEMENTS DE FORMATION ET D’INFORMATION	31
8.1 Présentation du pôle gestion mis en place par le cen ra.....	31
8.2 Journée d’échange sur les zones humides en Ardèche.....	31
8.3 Journée « Continuité écologique – enjeux et modalités du dialogue environnemental.....	31



9	SUVIS HABITATS, FAUNE ET FLORE	32
9.1	Suivis odonates	32
9.2	Suivi chiroptère	32
9.3	Suivi piscicole	32
9.4	Suivi départemental des populations d'Ecrevisses à pieds blancs	32
9.5	Terrain.....	33
10	GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	34
10.1	Suivi administratif de la structure animatrice	34
10.2	Avenant à l'étude DOCUGE : modification du périmètre d'étude	34
10.3	Dossiers de demande de subvention et suivi des dossiers de financements.....	34
10.4	Prévision budget 2015	35
11	SYNTHESE / BILAN.....	36
12	PREVISIONS DES ACTIVITES POUR L'ANNEE 2015	40



PREAMBULE

RAPPEL DU CONTEXTE

Le site Natura 2000 B6/FR8201658 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » a intégré le réseau Natura 2000 en 2004 (1^{ère} publication par l'union européenne), au titre de la Directive « Habitats ».

Le 19 mai 2011, le Comité de pilotage du site B6 se réunissait et désignait par vote le Syndicat Mixte Eyrieux Clair (SMEC) comme structure animatrice du site Natura 2000. A cette même occasion, M. Marc CHOUTEAU, maire de la commune de Saint-Christol et délégué titulaire du SMEC, était élu président du comité de pilotage.

En octobre 2011, le SMEC recrutait M. Guillaume CHEVALIER en tant que chargé de mission Natura 2000.

Le présent document constitue le rapport d'activité du chargé de mission Natura 2000 du site « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » pour l'année 2014, dans le cadre de sa mission d'animation de ce site.

Chargé de mission Natura 2000 site B6/FR8201658 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »

Guillaume CHEVALIER
1, rue de la Pize
07160 LE CHEYLARD
04.75.29.72.93
Natura 2000.eyrieux@inforoutes-ardeche.fr

LE SYNDICAT MIXTE EYRIEUX CLAIR

Comme cité précédemment, l'animation du site FR 820 1658 est portée par le Syndicat Mixte Eyrieux Clair (SMEC) depuis le 19 mai 2011 par l'intermédiaire de la signature d'une première convention cadre d'animation signée avec la Direction Départemental des Territoires de l'Ardèche et renouvelée en 2013.

Le SMEC a été créé en 1997, en réponse à une volonté locale de mettre en œuvre une politique de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux (schéma global de restauration et de valorisation des milieux aquatiques). En 1998, il rassemble 41 communes autour de sa compétence « rivière » qui se caractérise par l'animation d'un 1^{er} Contrat de rivière « Eyrieux-Embroye-Turzon ».

En octobre 2014, a été approuvé pour 5 ans un second contrat de rivière afin de poursuivre la mise en œuvre d'actions en faveur des milieux aquatiques et de la préservation de la ressource en eau. Le second contrat de rivière Eyrieux Embroye Turzon, d'une enveloppe de l'ordre de 30 millions d'Euros, comporte 200 opérations autour de 39 fiches actions et des enjeux suivants :

- Qualité de la ressource

Réduire les flux de pollutions d'origine domestique via l'assainissement collectif, maîtriser les pollutions agricole et par les phytosanitaires et fiabiliser l'assainissement industriel

- Restauration de la continuité écologique et des milieux aquatiques

Restaurer et préserver la qualité et les fonctionnalités biologiques des milieux aquatiques, et restaurer, préserver et valoriser les abords des cours d'eau

- Gestion quantitative et économies d'eau

Compléter la connaissance sur la ressource, améliorer la connaissance sur les prélèvements et les besoins, et améliorer les performances des réseaux d'eau potables et économiser l'eau

- Prévention des risques

Sécuriser les lieux habités et protéger les personnes et les biens

- Sensibilisation et valorisation des milieux pour une gestion durable de l'eau

Assurer une gestion concertée et globale de l'eau à l'échelle du bassin, et soutenir le contrat de rivière par de la communication, sensibilisation et incitation à des pratiques respectueuses de l'environnement



A ce jour, le SMEC compte 58 communes adhérentes pour sa compétence « Rivière » et 42 communes adhérentes pour sa compétence SPANC, alors que le site B6 concerne 33 communes dont seulement 3 ne sont ni concernées par la Rivière ni par le SPANC.

Pour mener à bien ses missions, le SMEC compte 3 chargés de mission, 3 techniciens et 2 secrétaires/comptables.

LE SITE FR 820 1658 / B6 « VALLEE DE L'ÉYRIEUX ET SES AFFLUENTS »

Le site Natura 2000 « Vallée de l'Eyrrieux et ses affluents » s'étend sur un linéaire de cours d'eau de l'ordre de 190 km et une surface de 1 073 ha. Les habitats et espèces ayant concouru à sa classification de site d'intérêt communautaire (porté à connaissance de 1996) et permis de rejoindre le réseau Natura 2000 au titre de la Directive Habitat sont les suivants :

Pour les Habitats :

- Lande montagnarde à callune et genêt*
- Forêt alluviale résiduelle¹*
- Forêt provençale de chêne vert et de haute altitude
- Lande à ciste à feuille de sauge
- Lande montagnarde à genêt purgatif
- Maquis à ciste à feuille de laurier
- Matorral à genévrier oxycèdre

Pour les espèces :

- Le Sonneur à ventre jaune
- Le Petit rhinolophe
- Le Lucane cerf-volant
- L'Ecrevisse à pieds blancs
- La Cordulie à corps fin
- Le Castor d'Europe
- (L'Ecaille chinée*)
- Le Barbeau méridional
- Le Chabot
- La Lamproie de planer
- Le Blageon

Le site B6, qui n'avait fait lieu d'aucune animation jusqu'en 2011, ne bénéficiait pas de document d'objectifs (DOCOB). Après un appel d'offre lancé conformément aux marchés publics, le bureau d'étude NATURALIA Environnement est choisi en novembre 2012 pour réaliser le document d'objectifs.

En 2013 l'étude DOCOB bas son plein, recueil de données, analyse bibliographique, montage des stratégies d'inventaires naturalistes et de diagnostic socio-économique, questionnaires thématiques, réalisation d'une grande partie des prospections de terrain, etc. sont réalisés.

Le chargé de mission Natura 2000 du site B6 est alors amené à participer aux différentes étapes d'études du DOCOB, tout en poursuivant l'animation locale du site B6, le suivi et les échanges avec les autres politiques environnementales, les suivis d'évaluation d'incidences, les suivis scientifiques, la communication, l'information, la gestion administrative, financière, etc.

Ce présent document restitue l'ensemble des prestations réalisées par le chargé de mission Natura 2000 au cours de l'année 2013, dans le cadre de sa mission d'animation du site B6.

AVANT-PROPOS

Cette année 2014 a été une année très singulière du point de vue de l'organisation administrative du territoire puisqu'elle a vu d'une part de nombreux remaniements s'exercer suite aux élections communales et à la mise en place de nouvelles équipes d'élus au sein des communes. Puis la mise en œuvre du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, qui a sur le territoire du site B6, induit une nouvelle organisation intercommunale avec notamment le passage d'un découpage du territoire B6 concerné par 7 intercommunalité à 4.

¹ Habitats et espèces prioritaires au titre de la Directive Habitat



En ce qui concerne l'animation du site Natura 2000 B6, 2014 a été une continuité de ce qui a été mis en œuvre depuis 2011, à savoir de la communication, de la sensibilisation, de la participation et de l'appui technique aux différentes actions et démarches mises en œuvre sur le territoire en lien avec la biodiversité.

La continuité du suivi (technique et administratif) de l'étude DOCOB en cours sur le site B6, devenue désormais un document unique de gestion (DOCUGE) a été l'une des principales activités du chargé de mission, son temps passé à cette mission s'est vu notablement accroître, notamment au cours du second semestre en réponse à des mouvements au sein du bureau d'études NATURALIA, en charge de la rédaction du DOCUGE, et à la nécessité d'assurer au mieux la succession de la chargée de coordination.

D'autre part, un temps également important a été consacré cette année 2014 à l'accompagnement de la stagiaire Camille NOLLET, étudiante en MASTER Science de l'Agroécologie en charge de réaliser un stage de 6 mois sur la thématique « Agriculture et biodiversité » du site B6.

Enfin, approché par le Conseil Général de l'Ardèche dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles et son souhait de trouver localement des structures animatrices de ses sites ; le SMEC a pris une délibération de principe en début d'année 2014, en accord avec les services de l'Etat, pour que le chargé de mission, soutenu par le Conseil Général et la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche, étudie l'opportunité, travaille à l'étude d'une mutualisation des deux démarches menant à la rédaction d'un document unique de gestion Natura2000/ENS.

N.B. : durant cette année 2014, il a été convenu par le SMEC, les services de l'Etat et le Conseil Général de l'Ardèche de travailler à la réalisation, non plus d'un Document d'Objectifs (DOCOB), mais d'un Document Unique de Gestion (DOCUGE). C'est pour cela que dans ce rapport annuel, à partir de maintenant, nous ne parlerons pas de DOCOB, mais de DOCUGE.



DESCRIPTIF DES MISSIONS REALISEES POUR L'ANNEE 2014

Important : Dans la restitution donnée ci-après des actions réalisées pour 2014, il est fréquemment fait référence à des comptes rendus, des présentations et autres documents supports. Compte tenu du nombre important de ces éléments, il n'était pas envisageable de les joindre aux annexes de ce présent rapport. L'ensemble de ces documents est consultable sur le CD rom fourni conjointement à ce rapport et contenant l'ensemble des documents contenus sur l'ordinateur du chargé de mission Natura 2000 en lien avec l'animation de l'année 2014.



1 ETUDE DOCUGE : ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

1.1 SUIVI TECHNIQUE

En assistance au bureau d'études NATURALIA, le chargé de mission Natura 2000 s'est chargé durant l'année 2014 à suivre le déroulement de l'étude DOCUGE mais aussi à récupérer des documents, des données et autres informations auprès des partenaires, collectivités, administrations et autres acteurs, afin de compléter la base de données du bureau d'études et l'accompagner. C'est notamment le cas des éléments qui suivent :

- Fond parcellaire et RPG 2013
- Document MNT NASA permettant de mettre en évidence le relief de la vallée de l'Eyrieux
- Résultats des pêches réalisées par la FDDPPMA dans le cadre de son suivi piscicole départemental pour les pêches réalisées en 2014
- Eléments du second contrat de rivière Eyrieux Embroye Turzon et des études en cours (étude habitats, stratégie zones humides, etc.)
- Etudes supplémentaires et bases de données concernant l'ENS des Serres Boutiérots
- Relance des collectivités pour compléter les retours effectués sur le questionnaire envoyés en 2013 (contexte socio-économique du Tome I du DOCUGE)
- Recherche de données sur l'Alose feinte du Rhône et la Lamproie marine (FDPPMA07, MRM, Gilbert COCHET, etc.)
- Données complémentaires de terrain (faune, flore et habitats/milieus)
- Renvoi de données, documents, mails, etc. initialement envoyées à Julie RIGAUD, à Elsa MARANGONI suite à sa prise de poste
- Récupération de données sur les industries et les commerces du site B6 auprès du département
- Constitution d'un tableau de bord pour faciliter le suivi et la connaissance des informations recueillies pour l'étude DOCUGE par NATURALIA
- Réalisation d'un tableau « contacts » afin de lister l'ensemble des personnes susceptibles d'apporter de la donnée et pouvant avoir une analyse critique constructive pour l'étude DOCUGE, particulièrement au cours des ateliers thématiques (consolidation de la liste des personnes ressources)
- Rencontre de la CAPCA le 6 novembre 2014
- Annotation et remarques sur les versions 1 des documents « Fiches habitats », « Fiches espèces », « diagnostic naturaliste et socio-économique » de l'étude DOCUGE

Dans le cadre de sa mission de suivi et d'accompagnement de l'étude DOCUGE, le chargé de mission a été amené de façon continue à réagir et compléter les éléments et documents construits par NATURALIA autour de cette étude (présentations et comptes-rendu de réunion, diagnostic naturaliste, fiches espèces et habitats, etc.). Ce travail a dû redoubler d'intensité dans le second semestre de l'année 2014, puisqu'un changement de chargé de coordination de l'étude au sein du bureau d'études NATURALIA s'est effectué mi-septembre. Le chargé de mission Natura 2000 a alors dû prendre du temps pour expliquer le contexte à la nouvelle chargée d'étude et l'accompagner dans sa prise de connaissance du dossier.

Au cours de ce suivi d'étude, de nombreux échanges sur les aspects techniques, réglementaires et administratifs ont également eu lieu entre le chargé de mission Natura 2000 (CM N2000) et Mme GRIVAUD Martine, chargée d'animation Natura 2000 (secteur Nord Ardèche) à la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche.

Enfin, une partie du temps du chargé de mission N2000 a été allouée à la réalisation de différentes journées de terrain, à l'issue desquelles une restitution a été faite à NATURALIA afin que le bureau d'études intègre les données exploitables à l'étude en cours.

1.2 CONCERTATION ET REUNIONS TECHNIQUES

La partie « étude » du document d'objectifs du site B6 est à la charge du bureau d'études NATURALIA, le chargé de mission en charge de l'animation du site B6 joue alors un rôle de suivi mais également d'organisateur d'évènements autour de celle-ci. Durant l'année 2014, il s'est notamment attaché à organiser les réunions suivantes :

⇒ [COTECH du 17 avril 2014](#)

Cette réunion était l'occasion pour NATURALIA Environnement de faire le point sur l'état d'avancement de l'étude DOCUGE et plus particulièrement de présenter sa proposition d'un nouveau périmètre d'étude (périmètre V2).

Compte tenu que cette proposition touchait aussi bien des aspects techniques que financiers et administratifs, la commission Natura 2000 a été invitée à participer à cette réunion (cf. 4.1.2 - Commission Natura 2000 p. 18).

⇒ [COTECH du 6 novembre 2014](#)

L'ordre du jour de cette réunion du Cotech était le suivant :

- Présentation de la nouvelle chargée de mission NATURALIA
- Présentation du diagnostic DOCUGE, des enjeux et des objectifs du site B6
- Préparation de la première campagne d'ateliers thématiques
- Suite de l'étude (calendrier, Lettre NATURA2000, réunion du COPIL, etc.).

⇒ [Première campagne d'ateliers thématiques](#)

Le CM N2000 a participé pleinement à l'organisation et au déroulé de la première campagne d'ateliers thématique qui s'est déroulée le 26 novembre 2014. Cette journée s'est organisée autour d'une présentation générale des résultats de l'étude DOCUGE (diagnostics naturalistes et socio-économiques, enjeux et objectifs de conservations) au cours de la matinée.

L'après-midi, la séance s'est organisée autour de trois ateliers de travail sur les thématiques suivantes : Eau et milieux aquatiques, Agriculture et gestion forestière ; Loisirs et sports de nature. Les participants ont alors été invités à choisir une thématique et à échanger/adapter/construire les enjeux et objectifs de gestion propres au site Natura 2000 et à leur vision et expérience. Plus d'une quarantaine de personnes étaient présentes sur la journée.



Quelques photos de la journée du 26 novembre 2014 consacrée à la 1ère campagne d'ateliers thématiques du site B6



1.3 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER

⇒ Modification du périmètre d'étude DOCUGE : avenant au marché pour un périmètre V2

Comme il l'avait été stipulé dans le Cahier des Clauses Techniques et Particulières du marché « Etude DOCOB du site B6 », le bureau d'études NATURALIA, au vue de l'avancée de ses investigations, a proposé au SMEC un nouveau périmètre d'étude (périmètre V2).

Afin d'annihiler l'effet dentelle du périmètre d'étude initiale et ainsi permettre une meilleure intégration locale du site B6 et simplifier la mise en œuvre de la démarche Natura2000 sur le territoire, NATURALIA a proposé un périmètre d'étude plus homogène. Le périmètre est alors passé de 17 530 ha à 20 173 ha.

Afin d'exposer ce nouveau périmètre d'étude et apporter les éléments nécessaires aux élus pour valider ou non cette proposition, différents échanges et réunions ont été organisés. Lorsque les élus ont choisi de valider cette proposition de périmètre V2 (délibération du comité syndical) un avenant au marché initial a été rédigé et un arrêté modificatif (modification de la somme initiale du marché et des délais de rendu) de la convention passée entre l'Etat et le SMEC a été pris.

⇒ Paiement de la Maison Régionale de l'Eau

Au cours de l'année 2014, une seule facture a été dressée dans le cadre du marché de réalisation de l'étude DOCOB du site B6. Cette facture concernée la prestation de la Maison Régional de l'Eau, dont la mission était le volet piscicole et astacicole. Cette facture de 4 000,00€ correspondait au solde de la prestation de la MRE qui s'élevait pour cette étude à 12 000,00 €.

⇒ Retard dans le déroulement de l'étude – Courrier à Naturalia Environnement

Suite au constat d'une dérive importante dans les délais de rendu des documents de l'étude DOCUGE, et après échange avec les élus du Syndicat Mixte Eyrieux Clair et les services de la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche, le chargé de mission Natura 2000 B6 a rédigé un courrier intitulé « point sur le contexte et l'avancée de l'étude DOCUGE B6 », co-signé par le président du SMEC et le président du COPIL B6, a destination de NATURALIA.

1.4 JOURNEE VALIDATION « METHODE HABITATS » AVEC LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU MASSIF CENTRAL

Une journée de terrain a été organisée le 18 juin 2014 par NATURALIA afin de faire le point et d'évoquer certains doutes ou questionnements sur l'inventaire et la cartographie des habitats du site Natura 2000 B6 auprès du Conservatoire Botanique National du Massif Central. Cette journée a été l'occasion de faire le tour de différents milieux : boisements alluviaux, prairies, bas marais, pelouses, etc.



2 UNE ANNEE FOCALE SUR LA THEMATIQUE AGRICOLE DU SITE B6 ET AU-DELA

2.1 STAGE « AGRICULTURE ET BIODIVERSITE » DU SITE B6

Dès 2011, il est apparu au SMEC que l'activité agricole du site B6 avait une forte interaction avec la thématique biodiversité de ce territoire. Il a donc été question très rapidement de « creuser » les liens existants entre activité agricole et patrimoine naturel, de manière à bien contextualiser et anticiper la mise en œuvre d'actions au titre de Natura 2000 avec le monde agricole.

Le choix pour étudier cette thématique s'est porté sur la mise en œuvre d'un stage « Agriculture et biodiversité », privilégiant les échanges avec les agriculteurs du territoire, en abordant la thématique agriculture et biodiversité sous les aspects culturels, sociaux, économiques et environnementaux.

Pour ce stage, c'est une étudiante en Master d'Agroécologie (école ISARA de Lyon), Camille NOLLET, qui a été retenue. Elle a effectué son stage de février à juillet 2014, et partagée le bureau du chargé de mission Natura 2000.

⇒ [Préalables à l'accueil de la stagiaire](#)

Un travail de récupération de données, d'études et d'autres éléments pouvant servir à la stagiaire a été mis en œuvre par le CM N2000. A cet effet, le chargé de mission s'est attaché à construire un pré-dossier faisant état des études et données disponibles et à rechercher sur l'agriculture, afin de constituer une base de travail à la stagiaire ; une liste de contact a été établie.

Le CM N2000 s'est également attaché à la lecture de différents documents agricoles en lien avec le territoire B6 et ses enjeux de biodiversité, afin de se constituer un référentiel de connaissances et d'aider la stagiaire dans son travail.

Avant même le début du stage, le CM N2000 s'est également occupé à rencontrer différents acteurs agricole du territoire afin d'échanger sur le contenu du stage ainsi que son déroulé. Ont notamment été rencontrées la référente locale de la chambre d'agriculture de l'Ardèche ainsi que chargé de mission PSADER du CCDRA Centre Ardèche.

Ces rencontres ont permis de conforter le CM N2000 dans la substance même du stage (connaître les interactions positives et négatives existantes entre agriculture et biodiversité, recréer du lien avec le monde agricole, etc.) ainsi que dans son souhait d'organiser un comité technique local de suivi du stage, de définir sa composition, puis d'avancer sur la recherche de documents et de contacts à fournir à la stagiaire pour qu'elle débute son stage dans de bonnes conditions.

⇒ [Suivi et accompagnement du stage](#)

Le chargé de mission N2000 a consacré du temps au suivi et à l'accompagnement de la stagiaire durant les 6 mois de sa réalisation. Cet accompagnement a notamment consisté à travailler avec la stagiaire sur différentes réalisations et événements :

- La constitution d'une feuille de route du stage (méthodologie et objectifs)
- La réalisation de réunions d'échanges avec le président du COPIL du site B6, la stagiaire et le chargé de mission N2000
- La définition d'une stratégie de concertation (choix et justification de la stratégie, élaboration/validation du questionnaire proposé aux agriculteurs, etc.)
- La réalisation de 2 journées terrain/découvertes : présentation du territoire, des paysages et des enjeux agriculture/ biodiversité
- Les rencontres d'Olivier KELLER (Conseiller Régional Rhône Alpes à l'Agriculture), de Sébastien BLACHE (LPO et chef d'une exploitation fruitière dans la Drôme), de Sylvette BERAUD-WILLIAMS



- (ethnologue/sociologue de la vallée de l'Eyrieux travaillant sur le patrimoine culturel et le développement local) des élus de la Chambre d'agriculture (participation à une réunion locale Chambre d'Agriculture Vallée de l'Eyrieux – présentation du stage et prise de contacts), de la chargé agriculture et forêt de la communauté de communes du Pays de Vernoux et des deux premiers agriculteurs audités
- La réalisation des réunions du comité technique* de suivi du stage. Ce comité technique s'est réuni à deux reprises au cours du déroulé du stage de Camille NOLLET :
 - o Le 19 mars 2014, l'ordre du jour de cette réunion était :
 - Rappel des objectifs du stage
 - Avancée du stage
 - Questionnaire : objectifs, méthode, validation, échantillon
 - Traitement des informations collectées
 - Planning prévisionnel
 - o Le 16 juin 2014, l'ordre du jour de cette réunion était :
 - Rappel des objectifs et avancée du stage
 - Résultats de l'étude bibliographique et de l'enquête agricole
 - Pistes d'actions et analyse prospective des outils
 - Organisation de la réunion de restitution publique
 - Perspective : continuité de la démarche après le stage
 - Questions diverses
 - Les échanges avec le maître de stage de Camille NOLLET
 - La réalisation de support cartographique
 - La création de support de communication
 - Les échanges avec Naturalia sur le contexte agricole et biodiversité, l'avancée du stage, les interactions avec l'étude DOCUGE en cours et la préparation de la soirée grand public de restitution du stage
 - La relecture, les corrections, suggestions et autres en lien avec la construction du rapport de stage
 - La participation à la soutenance qui s'est déroulée à Lyon (école ISARA) le 11 septembre
 - Etc.

* Comité technique « agriculture et environnement » : un partenariat technique sur le volet agriculture et environnement s'est constitué à l'occasion de la réalisation de ce stage. Réuni à deux reprises, ce comité comprenait : les techniciens agriculture des intercommunalités concernées, les techniciennes de la chambre d'agriculture et du PSADER Centre Ardèche, le chargé de mission agriculture du PNR MA, la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche et le maître de stage de Camille NOLLET.

A l'issue du stage, un questionnement sur la pérennité de cette instance s'est posé ; en effet, les 2 réunions provoquées dans le cadre du stage de Camille ont démontré qu'un besoin d'échange et de concertation sur la thématique agriculture et biodiversité du territoire se faisait ressentir (cf. Paragraphe 2.5 – Agriculture et environnement sur le territoire Centre Ardèche).

2.2 NOUVELLE PROGRAMMATION FEADER : PAEC ET MAEC

L'année 2014 a été marquée par un changement notable sur l'orchestration de la politique Natura 2000 en France, puisque les régions sont devenues autorités de gestion du FEADER.

Dans ce contexte d'évolution et la mise en œuvre d'une nouvelle programmation FEADER 2015-2020, les aides directes reversées aux agriculteurs dans le cadre des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées de la programmation 2007-2013 sur les sites Natura 2000, se sont vues évoluer en Mesures Agri-Environnementales Climatiques ouvertes à de larges territoires et ne pouvant être contractées uniquement dans le cadre d'un Projet Agricole Environnementale Climatique.

Cette année 2014 a donc été une année de construction et de présentation du nouveau programme FEADER par la Région ; et la sollicitation des territoires de répondre dorénavant au travers d'un Plan Agro Environnemental et Climatique pour pouvoir faire bénéficier d'aides directes les agriculteurs mettant en œuvre des pratiques appropriées aux enjeux Eau/biodiversité/agropastoralisme.



Le chargé de mission Natura 2000 a été invité à suivre et participer à différents événements et rencontres liés à la présentation et à la mise en œuvre de cette nouvelle programmation. Une réunion d'information concernant la mise en place des nouvelles MAEC dans le cadre du nouveau Programme de Développement Rural Régional (FEADER 2014-2020) s'est notamment tenue le 15 avril à Lyon.

Le CM N2000 s'est intéressé de prêt aux nouvelles modalités de mise en œuvre des mesures agro-environnementales, les enjeux biodiversité et agriculture étant peignant sur le site B6, le stage « agriculture et biodiversité » étant en cours de réalisation, et enfin l'étude DOCUGE en cours, l'articulation et la définition d'actions avec le monde agricole sur le territoire B6 restant à construire...

2.3 PAEC PENTES ET MONTAGNES D'ARDECHE

Dans le cadre de la nouvelle programmation du FEADER et l'ouverture d'un appel à projet régional pour la candidature des territoires à un Projet Agro-Environnemental Climatique ; le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et 3 intercommunalités de la montagne ardéchoise ont construit un dossier de candidature PAEC « Pentes et Montagnes d'Ardèche ».

Ce PAEC Pentes et Montagnes, qui s'établit géographiquement sur le périmètre d'application de la Charte du PNR MA et qui intègre alors plus de 70% du périmètre d'étude DOCUGE du site B6, se justifie au travers d'enjeux de biodiversité.

Aussi, le chargé de mission N2000 a été amené à suivre et à participer à différentes étapes de la construction du PAEC « Pentes et Montagnes d'Ardèche » :

- Etude des différentes mesures à inscrire au PAEC 07 et choix des engagements unitaires
- Comité technique du 23 juillet 2014 qui avait pour objectifs de partager les grands enjeux du diagnostic PAEC, la définition des Zones d'Intervention Prioritaires pour la contractualisation des MAEC, l'identification des MAEC applicables et enfin l'identification des actions conjointes à proposer dans le cadre du PAEC
- Réunion du COPIL « PAEC Pentes et montagnes d'Ardèche » du 8 octobre 2014 à Sint Cirques en Montagnes. Il a été présenté et expliqué à cette occasion le contenu du dossier de candidature du PAEC ardéchois déposé à la Région et les prévisions de mise en œuvre de ce projet
- Réunion de travail du 17 décembre 2014 : cette réunion organisée dans les locaux de la chambre d'agriculture de l'Ardèche avait pour objectifs de présenter l'état d'avancement de l'étude de la candidature « PAEC Pentes et montagnes d'Ardèche » par la région et de préparer les réunions locales d'informations sur le PAEC auprès des agriculteurs. Une réunion a été programmée à Saint-Pierreville (territoire concerné par le site Natura 2000 B6) début janvier 2015.

Comme évoqué précédemment, des enjeux de biodiversité en lien avec les pratiques agricoles avérés sur le site B6, le chargé de mission a souhaité suivre de prêt ce PAEC afin de voir qu'elle articulation pouvait être donnée entre ce PAEC et le plan d'actions du DOCUGE en cours de construction, puis plus simplement comment les agriculteurs du territoire contribuant à sa qualité environnementale et qui n'avaient jusqu' 'alors pas contracté ce type d'aides directes, pouvaient s'inscrire dans cette procédure.

2.4 AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT SUR LE TERRITOIRE CENTRE ARDECHE

Durant l'année 2014, comme le transcrivent les deux paragraphes précédents, le chargé de mission Natura 2000 a été amené à travailler en profondeur sur la thématique agricole du territoire, activité présentant de forts enjeux en matière de biodiversité ; en vue d'étayer le volet réservé à cette activité dans l'étude DOCUGE et les actions en découlant.

Les travaux engagés à ce titre l'ont amené à travailler en étroite collaboration avec la chargée de mission PSADER du CDDRA Centre Ardèche (Syndicat Mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux), et plus précisément à se pencher sur l'imbrication entre agriculture et environnement sur le territoire Centre Ardèche, et l'opportunité ou non,



de soutenir la construction d'un PAEC complémentaire (au niveau géographique ainsi que vis-à-vis des enjeux) à celui porté par le PNR MA et la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche.

Pour avancer sur cette réflexion, différentes rencontres ont été organisées :

⇒ [Rencontre technique du 8 septembre 2014](#)

Organisée à la demande du SMEOV et du SMEC, cette rencontre avait pour objectif de présenter aux services régionaux et départementaux de l'Etat, les réflexions et questionnements partagés des deux structures concernant l'environnement et l'agriculture et plus particulièrement la nouvelle programmation FEADER et la constitution de PAEC.

Le territoire Centre Ardèche, le bassin versant de l'Eyrieux et le site Natura2000 n'étant pas en totalité compris dans le périmètre du PAEC « Pente et Montagnes d'Ardèche », la question d'un PAEC complémentaire pour faire bénéficier d'aides directes les agricultures mettant en œuvres des pratiques agricoles en adéquations avec les enjeux Eau et biodiversité du territoire se posait.

Cette réunion a permis de mettre en avant un territoire avec des enjeux de biodiversité/eau et d'agriculture avérés, et la nécessité de pousser la réflexion plus loin quand à l'opportunité de porter un PAEC complémentaire, particulièrement de cibler des pratiques et un territoire. De façon évidente, il est également apparu opportun de conceptualiser un groupe technique de travail Centre Ardèche sur la thématique Agriculture et Environnement et donc de poursuivre le travail initié sur ces thématiques par le SMEOV et le SMEC ; enfin une nécessité de communiquer/expliciter ce contexte aux élus locaux ainsi qu'à ceux du département et de la Région était partagée.

⇒ [Rencontre avec les élus SMEOV/SMEC du 12 septembre 2014](#)

Un besoin fort de présentation aux élus de l'évolution de la politique agricole et des répercussions sur le territoire Centre Ardèche (environnement et agriculture) s'est fait ressentir auprès des techniciens.

Le 12 février, une réunion de présentation aux élus SMEC et SMEOV a donc été organisée (chargée de mission PSADER Centre Ardèche et chargé de mission Natura 2000 B6), ont été abordé au cours de cette réunion l'agriculture en Centre Ardèche (interactions entre les missions du SMEOV et celles du SEMC), les enjeux environnementaux et la nécessité d'accompagner l'agriculture en résonance à ces enjeux, et enfin la présentation de la nouvelle politique de la Région RA dans sa nouvelle mission de gestion des fonds du FEADER attribués à la région.

A l'issue de cette réunion, différents points ont été retenus par les élus :

- Formaliser un groupe de travail/organe de concertation sur le thème de l'agriculture du territoire dans la lignée de ce qui avait été mis en place pour le stage « Agriculture et biodiversité »
- Rédiger une lettre commune SMEC/SMEOV à l'attention de la Région Rhône Alpes, de la DDT de l'Ardèche, de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche permettant de porter à connaissance la position des deux structures sur l'activité agricole du territoire et la volonté de se mettre en ordre de marche vers des projets communs et ambitieux est partagée, validée
- Renforcer les échanges et la concertation entre les deux structures SMEC et SMEOV

Conformément à la volonté des élus, un courrier co-construit SMEOV/SMEC a été envoyé à la Région Rhône Alpes, à la DDT de l'Ardèche ainsi qu'à de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche fin octobre 2014.

⇒ [Préparation d'une réunion du prochain Groupe de travail « Agriculture et Environnement »](#)

Dans la suite des événements envisagés au travers des rencontres et réflexions menées autour de l'agriculture et l'environnement en Centre Ardèche ; en fin d'année 2014, la chargée de mission PSADER du CDDRA Centre Ardèche et le CM N2000 ont préparé une réunion « Groupe de travail » programmé le 8 janvier 2015.



3 RECHERCHE D'OUTILS ET DE FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES A LA DEMARCHE NATURA 2000 – LA POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Conseil Général de l'Ardèche a réalisé en 2013 le bilan de sa politique menée sur ses Espaces Naturels Sensibles. Ce diagnostic a notamment démontré que depuis 7 ans de mise en œuvre, cette politique avait permis la réalisation de nombreuses études sur ces ENS mais que très peu d'actions avaient été engagées. A ce constat, et au regard de la mise en œuvre de la démarche Natura2000 et de la concordance territoriale dans de nombreux cas ainsi que des enjeux et objectifs relativement proches de ces deux démarches, le Conseil Général dans son nouveau schéma départemental des ENS a souhaité se rapprocher de structures locales en charge de l'animation de site Natura 2000, ou d'autres démarche de gestion de l'espace, pour leur confier par voie de contractualisation l'animation de leurs sites ENS.

En conséquence, des échanges et travaux ont été initiés, en accord avec les services de l'Etat, du département et du SMEC, pour étudier l'opportunité que le SMEC mutualise l'animation Natura 2000 et celle des ENS.

Une première réunion d'échange, réunissant élus et techniciens du Conseil Général, du Syndicat Mixte Eyrieux Clair et la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche, s'est déroulée le 6 février 2014. Cette réunion a permis au CG 07 de présenter le bilan de son Schéma Départemental des ENS sur la période 20007-2013 et de donner les orientations souhaitées pour son nouveau programme intitulé « Horizon 2020 ». Elle a également été l'occasion de présenter les points communs et différences entre la démarche Natura 2000 et la politique des ENS, et en finalité comment pouvait être mutualisée ces deux procédures et quelle organisation et rôle joué par la structure locale d'animation.

Suite à cette réunion et après présentation, le comité syndical s'est montré favorable à travailler sur l'opportunité de mutualiser l'animation Natura2000 avec celle de la politique des ENS au sein du SMEC. Cette volonté s'est concrétisée par le vote d'une délibération de principe permettant au Chargé de mission Natura 2000 de travailler à cette mutualisation en vue de signer un contrat « Ardèche Nature » avec le département en 2015 pour l'animation du site ENS « Serres Boutiérots et vallée de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne », compris dans les limites du bassin versant de l'Eyrieux.

En conséquence, les échanges avec le CG se sont densifiés. Le chargé de mission a, à cette occasion, pu récupérer l'ensemble des études réalisées sur l'ENS des Serres Boutiérots. Il a également réalisé un travail de relecture de l'ensemble de ces études, ainsi qu'un travail de compilation des actions prévus par les différents programmes de gestion réalisés sur cette entité (DOCPROG, plan d'action du plan de gestion des Gorges de la Gluèyre, etc.) et enfin un travail cartographique.

Il a également été question de s'informer et prendre en compte la mise en œuvre d'une gestion unique Natura2000 et ENS sur d'autres sites en Ardèche depuis plusieurs années (Site de Rhône Crussol, Bois de Païolive, ...) afin de bénéficier de l'expérience et de la retranscrire/l'adapter au contexte du site B6.

Des rencontres avec la chargée d'animation des sites ENS Nord Ardèche du Conseil Général 07 ont été organisées pour travailler sur l'orchestration et la production d'un document unique de gestion (DOCUGE).

Puis des travaux et des échanges de mise au point et de contenu du DOCUGE (espèces/habitats en plus de celles de la Directive Habitats à prendre en compte dans le DOCUGE, contenu propre à la politique ENS, etc.) ont été réalisés.



En vue qu'une convention « Ardèche Nature » soit signée dès 2015 entre le SMEC et le Conseil Général de l'Ardèche, pour l'animation du site ENS « Serres Boutiérots, vallée de la Glueyre, de l'Orsanne et de l'Auzène », des échanges sur les aspects administratifs et financiers ont eu lieu.

Compte tenu du retard pris par NATURALIA Environnement dans sa mission de réalisation de l'étude DOCUGE, il n'était pas possible de présenter en fin d'année 2014 un programme d'actions digne de ce nom. Dans ce contexte, la convention Ardèche Nature SMEC/CG 07 n'a pas pu être signée (le programme d'actions est une pièce constitutive obligatoire à la convention), sa signature a donc été repoussée d'une année.

4 ANIMATION DU SITE B6

4.1 CONCERTATION

La concertation est un moyen d'échange sur lequel s'appuie la démarche Natura 2000, le syndicat Eyrieux Clair tient à ce que cet outil d'échange et de recueil de point de vue s'exerce pleinement pour le site B6. Il vise à ce que ce procédé soit la clé permettant d'avancer communément sur le développement d'un territoire intégrant de façon automatique et systématique le maintien de sa biodiversité dans un bon état de conservation.

Pour cette concertation, différentes procédures et événements sont réalisés.

4.1.1 Comités de pilotage

Durant l'année 2014, aucune réunion du comité de pilotage n'a été organisée. Il était prévu, dans le déroulement initial de l'étude DOCOB et de l'animation du site B6, la tenue d'une réunion du comité de pilotage B6 en fin d'année. L'étude DODOB ayant pris un retard notable et ne pouvant être présenté en COPIL le Tome I de celle-ci (diagnostics naturaliste et socioéconomique, enjeux et objectifs), il a été choisi de repousser la réunion de COPIL en début d'année 2015.

Il a donc été question en fin d'année 2014 de prévoir et organiser une réunion de COPIL en début d'année 2015.

4.1.2 Commission Natura 2000

La commission Natura 2000, créée en 2012, est une instance propre au Syndicat Mixte Eyrieux Clair qui a pour but de suivre l'animation du site Natura2000 B6 et d'échanger sur les projets.

Suite aux élections communales de cette année 2014, un changement important s'est effectué au niveau des élus communaux délégués au Syndicat Eyrieux Clair. De fait, un remaniement conséquent s'est exercé sur la constitution de la commission Natura 2000, puisque de 7 membres, cette commission est passée à 4 nouveaux membres.

Au cours de cette année 2014, la commission Natura 2000 a été réunie à 2 reprises :

⇒ [Le 17 avril 2014](#)

La commission a été réunie à cette date avec le comité technique du site B6, car il était question de présenter à cette occasion la proposition d'un périmètre d'étude V2 pour l'étude DOCUGE (Naturalia), ainsi que l'orchestration administrative et financière nécessaire à sa validation et à son financement.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- Proposition d'harmonisation du périmètre du site B6
- La sectorisation par unité territoriale cohérente
- Les enjeux faunistiques du site B6
- Organisation des ateliers thématiques
- Planning à venir

⇒ [Le 23 septembre 2014](#)

Cette réunion était la première commission depuis le renouvellement des élus du SMEC et la constitution d'une nouvelle commission Natura 2000. Elle avait donc pour ambition de présenter aux nouveaux arrivant la démarche Natura 2000 et de faire une rétrospective de l'animation mise en œuvre sur le site B6 depuis 2011.

L'ordre du jour était le suivant :

- La démarche Natura 2000
- Le site B6, son animation
- L'étude DOCUGE en cours



- L'ENS des Serres Boutières – Mutualisation de l'animation pour 2016 ?
- Point sur le financement Natura 2000
- Agro-environnement : nouvelle programmation FEADER en RA, le PAEC
- Echanges, propositions et divers

Il est à noter que durant cette année 2014, M. CHOUREAU, président du comité de pilotage du site B6, ne s'est pas représenté aux élections communales de Saint-Christol, village dont il était maire. Aussi, n'étant plus élu, il ne peut pas poursuivre sa présidence du comité de pilotage du site B6. Un nouveau président de comité de pilotage devra être réélu, cette réélection se déroulera en 2015. M. BLANC, vice-président du SMEC, est intéressé pour suivre le travail effectué par M. CHOUREAU. Au cours de l'année 2014, quelques réunions d'échanges pour permettre une continuité, un suivi se sont déroulées.

4.2 COMMUNICATION

La communication sur la démarche Natura 2000 en général et plus particulièrement sur la « vie » et les particularités du site B6 est une des priorités du SMEC. C'est une réelle volonté de transparence et de partage avec le territoire qui s'inscrit au travers de cette communication ; une part importante du travail du chargé de mission Natura 2000 pour 2014 y a alors été consacrée.

4.2.1 Mutualisation avec les outils de communication et événements couverts ou accompagnés par le SMEC

Le SMEC utilise différents moyens de communication afin de sensibiliser et informer les acteurs, usagers et élus du territoire de l'Eyrieux dans le cadre de ses compétences « Rivière » et « Assainissement non-collectif ».

⇒ [Journal de l'Eyrieux/Lettre Natura2000](#)

Cette année 2014 n'a pas vu d'édition du Journal de l'Eyrieux. En contre partie, un travail réalisé par le chargé de mission Natura2000 et la chargée de mission communication du Contrat de Rivière, a été réalisé pour le montage technique et financier nécessaire à la construction d'une édition spéciale. En effet, une édition comprenant à la fois la 13^{ème} édition du Journal de l'Eyrieux et de la première Lettre Natura 2000 du site B6, sera imprimée et distribuée en début d'année 2015.

⇒ [Bulletin de liaison](#)

Le bulletin de liaison est un document destiné aux élus des collectivités adhérentes au SMEC et qui a pour objectif de communiquer sur les activités du syndicat et le milieu aquatique en général (lois, réglementation, aspects techniques, etc.).

Dans sa 6^{ème} édition parue en juin, une demi-page a été consacrée à l'actualité du site B6 (la démarche et les objectifs Natura 2000 et l'étude DOCUGE).

⇒ [6^{ème} édition du Festival de l'Eau](#)

Le 6^{ème} Festival de l'Eau du Contrat de Rivière Eyrieux s'est tenu du 22 au 24 mai 2014 à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux. Ce Festival, organisé par le SMEC, est à destination du grand public et a pour objectif de présenter les actions mises en œuvre par le syndicat, ainsi que de communiquer et sensibiliser le territoire à la gestion de l'Eau et la biodiversité.

La thématique de cette 6^{ème} édition était plus précisément « les économies d'eau et l'écosystème rivière ». Dans le cadre de cette manifestation, le chargé de mission Natura 2000 a participé à différents temps forts :

- La soirée conférence « Pour un retour vers les fonctionnalités des rivières » tenue par Gilbert COCHET,
- La journée « portes ouvertes » du samedi, avec la mise en place d'un stand comprenant différents panneaux d'exposition avec pour thématiques agricultures et biodiversité, Natura2000 et les Espaces naturels Sensibles.



Photo : Forum de l'Eau 2014 - Exposition Natura 2000

4.2.2 Communication spécifique à Natura 2000 et au site B6

⇒ [Constitution d'un dossier de présentation de la ZH de Saint-Michel en vue d'initier des échanges avec la ville La Voulte-sur-Rhône de sur la sensibilité de ce site](#)

La zone humide de Saint-Michel est en fait un boisement alluvial, comprenant plusieurs mares connectées avec la nappe de l'Eyrieux, localisée en périphérie proche du centre de la ville de La Voulte-sur-Rhône et à l'intérieur du périmètre d'étude du DOCUGE B6. Ce secteur, situé en rive droite de la confluence de l'Eyrieux et du Rhône, et concession de la Compagnie National du Rhône, est un site très fréquenté des marcheurs, pêcheurs et autres promeneurs. Un terrain de motos cross ainsi que des jardins le bordent. Cette année 2014, des cheminements ont été réaménagés puisque c'est à cet endroit que la Dolce via rejoint la Via Rhona.

Ce secteur, donc très fréquenté, est également le lieu de dégradations du milieu : dépôts d'ordures, coupes de bois non-autorisées, création de sentiers sauvages, etc. Au vu de ce contexte, le Syndicat Mixte Eyrieux Claire et le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles Rhône Alpes ont décidé de s'associer pour caractériser la zone et sensibiliser la collectivité dans le but d'initier un travail de préservation et de mise en valeur de ce site.

Dans un premier temps, une rencontre entre techniciens (commune de La Voute-sur-Rhône, CEN RA et SMEC) a été organisée le 14 janvier. A l'issue de cette réunion, le SMEC et le CEN RA ont travaillé à la rédaction d'un rapport de présentation de la zone (caractérisation, contexte, enjeux, etc.). Ce rapport a été diffusé à la commune de La Voulte-sur-Rhône ainsi qu'à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, une réunion est à programmer début 2015 pour échanger des suites à donner avec les élus.

⇒ Soirée thématique de restitution du stage « Agriculture et biodiversité » - 28 juillet 2014

Dans le cadre des actions de communication sur la démarche Natura 2000 et l'animation du site B6, le SMEC a choisi de réaliser des soirées destinées à un large public. Cette année 2014, une soirée a été organisée autour de la restitution du stage « Agriculture et biodiversité » réalisé par Camille NOLLET.

Au cours de cette soirée sont intervenus :

- Julie RIGAUX de Naturalia Environnement pour l'explication des interactions existantes sur le site B6 entre biodiversité et agriculture
- Camille NOLLET pour la présentation de son stage
- Richard BONIN, du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, pour la présentation de la nouvelle politique agricole commune et plus précisément les nouvelles Mesures Agro-Environnementales



Affiche et photos de la soirée « Agriculture et biodiversité »

⇒ Préparation de la journée mondiale des zones humides 2015

En fin d'année 2014, le CM N2000 s'est attaché en partenariat avec le CEN RA, à préparer une soirée thématique sur les zones humides, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides.

Cette soirée qui s'organisera autour du film « La clé des champs, le conte de la mare » et d'une présentation des zones humides du BV de l'Eyrieux (leurs fonctionnalités et richesses) par une spécialiste, se déroulera le 4 février 2015 à Vernoux.



Affiche de la soirée « Zones humides »

⇒ [Site internet « vallee-eyrieux et affluents.n2000.fr »](http://vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr)

Une part non négligeable du temps de travail du CM N2000 est consacrée à la communication au travers du site internet : vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr. Cette communication consiste en la création de nouvelles pages, d'articles, de cartes, etc. pour la mise à jour d'informations et l'actualisation du site internet.

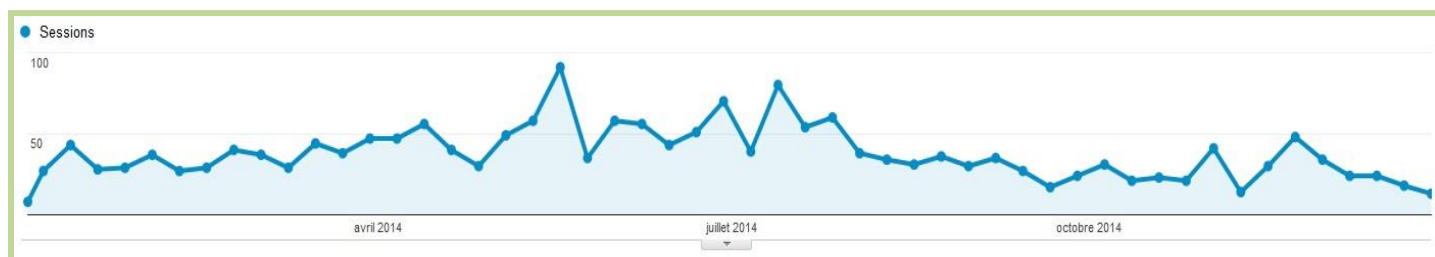
En 2014, de nombreuses informations ont été communiquées par le biais du site internet et de nouveaux supports de communication ont été construits et publiés :

- L'avancée de l'étude DOCUGE (communication sur les résultats d'inventaires naturalistes, sur l'évolution de l'étude et du périmètre d'étude,
- Le suivi et les résultats du stage de Camille NOLLET « Agriculture et Biodiversité »
- L'organisation des Ateliers thématiques
- La réalisation de soirées thématiques
- Création d'un diaporama supplémentaire « balade en images »,
- Actualités : de façon continue des actualités, en corrélation avec les réunions, le terrain et autres évènements sur l'animation du site B6 et l'avancée de l'étude DOCUGE ont été ajoutées au site internet
- Etc.



En exemple quelques pages du site internet créées en 2014

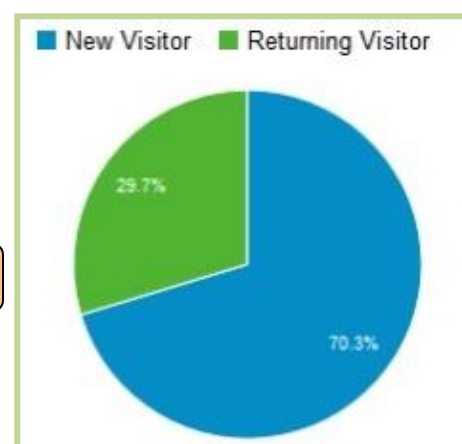
Voici quelques chiffres et graphiques permettant de rendre compte de la fréquentation du site internet « vallee-eyrieux et affluents.n2000.fr » durant l'année 2014 :



Graphique de restitution de la fréquentation hebdomadaire du site internet pour l'année 2014



Quelques chiffres plus précis de cette fréquentation et de l'origine des visiteurs



Langue	Sessions	% Sessions
1. fr	1 549	77,68 %
2. fr-fr	311	15,60 %
3. en-us	66	3,31 %
4. pt-br	18	0,90 %
5. en	11	0,55 %
6. de	8	0,40 %
7. nl	6	0,30 %
8. de-de	5	0,25 %
9. nl-be	3	0,15 %
10. en-gb	2	0,10 %

Au cours de l'année 2014, on observe une hausse du nombre de visites du site internet « vallée de l'Eyrieux et ses affluents », de l'ordre de 26 % par rapport à 2013, puisque l'on passe de 1129 visites en 2013 à 1425 visites en 2014.

Par contre, on note une baisse du nombre de pages observées par les internautes (passe de 10 889 en 2013 à 6 680 en 2014) ainsi que du temps de visite (passe de 3 minutes 33 en 2013 à 2 minutes 58 en 2014).

⇒ [Articles de presse](#)

Au cours de l'année 2014, le CM N2000 a sollicité à plusieurs reprises la presse locale pour qu'elle fasse le relais d'information au territoire sur l'animation du site B6 :



Deux articles parus en 2014 sur le site B6

4.2.3 Education à l'environnement

Dans le cadre de la missions sensibilisation et éducation du CM N200, l'année 2014 a été une année de préparation en vue de réaliser des animations auprès des scolaires en 2015.

⇒ [Inscription à l'équipe d'animateurs du SMEC dans le cadre de l'appel à projet « A la découverte des écosystèmes aquatiques et des bassins versants »](#)

Dans le cadre de sa mission « éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté », le SMEC au travers de son contrat de rivière propose aux écoles des communes adhérentes (cycle primaire), d'intervenir auprès des élèves pour les sensibiliser et les informer sur les rivières et le bassin versant de l'Eyrieux.

Il a alors été question au cours de cette année 2014, de compléter l'équipe d'animateurs ainsi que l'offre du SMEC vis-à-vis de ses champs d'interventions, avec l'intégration du charge de mission Natura 2000 du site B6.

En conséquence, le CM N2000 a travaillé avec la chargée de mission communication du SMEC afin de compléter les documents « Appel à projet 2014-2015 » aux écoles avec les compétences et opportunités liés à l'animation Natura 2000 (entrée biodiversité, habitats et espèces remarquables).

Suite à cet appel à projet et aux réponses des écoles, ce sont 7 interventions auprès de différentes classes de primaire qui sont programmées pour 2015 pour le chargé de mission Natura 2000.



Le 18 novembre, une rencontre avec les enseignants des écoles du Cheylard a eu lieu afin de préparer ces animations scolaires. Le CM N2000 s'est également entretenu avec l'école de Saint-Julien-Boutières pour organiser les animations scolaires prévues pour 2015.

⇒ [Journée de restitution « Ecole verte » à Montselgues](#)

Dans le cadre des programmes liés à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, et en vue de la mise en œuvre d'animation scolaire en 2015 sur le site B6, le chargé de mission Natura 2000 a suivi la journée de restitution « Ecole verte » qui s'est déroulée à Montselgues le 12 juin 2014.

⇒ [Rencontre des conseillers pédagogiques du territoire de l'Eyrieux](#)

Une rencontre avec les conseillers pédagogiques référents de la Vallée de l'Eyrieux a été organisée par le SMEC le 15 octobre 2014 afin de leur présenter l'appel à projet, d'échanger sur les aspects techniques (dates de retour par les enseignants, contenu, etc.) et de se faire mieux connaître auprès du corps enseignant.

⇒ [Réunion Education nature dans les Espaces Naturels Sensibles du département](#)

Le Conseil Général de l'Ardèche, dans le cadre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles et plus précisément dans le contexte de son appel à projet « Education nature », a sollicité l'ensemble des structures concernées par un ENS. Cette réunion avait pour objectif d'échanger sur les différentes formules proposées par les structures animatrices (Contrat de rivière, Natura2000, PNR LMA) concernant l'éducation à la nature (mise en place d'appel à projet, intervention ponctuel, financement, communication auprès des écoles, etc.) et ainsi de voir à harmoniser les dispositifs

A cette occasion, plusieurs réunions ont été organisées, le chargé de mission du site B6 a participé à la réunion du 13 novembre 2014 dont les points présentés en séance ont été les suivants :

- Les projets retenus par le CG07 pour l'année scolaire 2014/2015 dans le cadre de l'appel à projet Education nature
- Participation du CG07 aux aides de la région Rhône Alpes pour l'animation du Collectif Pétale 07 portée par OCCE (une partie prise sur les crédits ENS)
- Retour sur la journée du 7 novembre: Comment travailler ensemble pour l'EEDD en Rhône-Alpes.

⇒ [Constitution d'un guide sur le BV de l'Eyrieux et sa biodiversité à destination des enseignants](#)

Afin de présenter aux enseignants du territoire intéressés par l'appel à projet « A la découverte des écosystèmes aquatiques et des bassins versants », les caractéristiques du bassin versant de l'Eyrieux, la gestion de l'eau, la biodiversité, etc. le SMEC est en cours de construction d'un guide intitulé ce jour l'Eyrieux en clair

Le CM N2000 a contribué à l'argumentation de ce guide sur les aspects espèces, habitats, biodiversité, paysages, etc.

Il est prévu pour 2015 que ce guide soit illustré par des aquarelles (schémas sur les fonctionnalités, les spécificités, les espèces, les habitats, etc.) et d'en faire un réel support d'animation, de communication et de présentation du bassin versant de l'Eyrieux pour les animations scolaires mais aussi pour tout autre animation.



5 SUIVIS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRE

5.1 APPUI AUX PORTEURS DE PROJETS ET AUTRES STRUCTURES

⇒ [Travaux d'entretien de la ligne RTE traversant l'Eyrieux au niveau du Moulinon – St Sauveur de Montagut](#)

Le chargé de mission Natura 2000 a été amené à répondre à la demande de renseignement de l'ONF en charge de réaliser des travaux d'entretien sous la ligne RTE traversant l'Eyrieux au niveau du Moulinon (abattages de 20 arbres de diamètre 10-30), secteur intégrant le site Natura 2000 B6.

Les travaux d'abattages prévus étaient localisés au pied des poteaux électriques et concernés quasi exclusivement des essences invasives (Robinier faux acacias). La proximité avec un accès ainsi que la banalité des milieux sur ce secteur ne faisait pas de ces travaux une menace particulière vis-à-vis du site.

Au final ces travaux n'ont pas été réalisés et ont été reportés à posteriori.

⇒ [Organisation d'une course pédestre de pères Noël par l'association Défis Beauchastellois](#)

Le CM N2000 a été sollicité par l'association « Défis Beauchastellois » dans le cadre de la création de son premier évènement « Course de pères Noël ». Des échanges sur le tracé de la course et sur les enjeux de biodiversité ont eu lieu afin que l'association puisse déposer son dossier administratif et organiser son évènement.

⇒ [Echange avec l'association BEED](#)

L'association Bassin Eyrieux Environnement Développement est une association qui œuvre pour la connaissance et la préservation de la nature. Active sur le territoire et particulièrement sur le site B6.

Durant l'année 2014, le CM N2000 a été amené à plusieurs reprises à répondre ou à apporter des éléments de réponses à des courriers et sollicitations de l'association Bassin Eyrieux Environnement Développement sur différents sujets :

- Projet d'éco hameau sur la commune de Saint-Sauveur-de-Montagut, au lieu-dit de Benay (dans ce dossier la BEED a été missionné pour faire un diagnostic écologique du secteur où est prévu l'aménagement de l'éco-hameau)
- La prolifération et l'avancée de plantes invasives sur la rivière la Glueyre (courrier envoyé au maire d'Albon)
- La gestion de la ripisylve sur les rivières Auzène et Glueyre (courrier envoyé au SMEC, CG 07, DDT 07, Agence de l'eau RA)

5.2 AVIS TECHNIQUE SUR EVALUATION D'INCIDENCE

⇒ [Dossier de demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter d'installations hydroélectriques](#)

Le chargé de mission N2000 a été amené à étudier les dossiers de demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter les installations hydroélectriques du barrage des Collanges et du barrage de Sarny.

Le chargé de mission du site B6 a émis ses remarques et observations conjointement à celles du SMEC dans sa mission d'animation du Contrat de Rivière Eyrieux Embroye Turzon (service rivière). Des courriers papiers reprenant ces remarques et observations ont été envoyés au service instructeur.



6 CONCERTATION ET ECHANGE SUR L'ANIMATION ET LA DEMARCHE NATURA 2000 AU DELA DU SITE B6

6.1 JOURNEE DES ANIMATEURS NATURA 2000 D'ARDECHE

La Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche organise chaque année une journée d'échange pour les animateurs Natura 2000 du département. Cette rencontre est l'occasion de créer du lien entre les animateurs, d'échanger sur les animations réalisées sur les sites ardéchois et de faire un point sur la démarche Natura 2000 et ses actualités.

Cette année, la journée d'échanges s'est déroulée à Saint Priest le 16 septembre ; elle avait pour objet d'échanger sur les sujets suivants :

- Information sur les dossiers Loups, Vautour et sanglier
- Présentation du schéma départemental du tourisme en cours d'élaboration
- Quels financements pour Natura 2000 ces prochaines années
- Présentation du schéma des sports dont les sports de nature en cours d'élaboration

6.2 JOURNEE D'ECHANGE DES ACTEURS NATURA 2000 EN RHONE ALPES

Le 27 juin 2014 a été organisée par la DREAL une journée d'information et d'échange sur la nouvelle programmation FEADER et la prise de gouvernance des fonds FEADER par la Région (grand absent de cette journée).

La matinée a été consacrée à la présentation de la biodiversité à l'échelle Rhône Alpine, ainsi que l'actualité Natura 2000 et les orientations de la nouvelle programmation FEADER.

L'après-midi a été consacré à des ateliers d'échanges sur les moyens mobilisables par les structures animatrices pour faire des économies... au travers de 2 thèmes : « Les priorités en matière d'animation des sites Natura 2000 de la région Rhône Alpes » et « Comment mieux intégrer Natura 2000 dans le développement local et les autres politique de développement territorial ».

6.3 SUIVI ANIMATION DU SITE NATURA 2000 B25 « ROMPON-OUVEZE-PAYRE »

Le chargé de mission Natura2000 a participé à la réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 B25 qui s'est tenu le jeudi 15 mars à Le Pouzin. L'ordre du jour de la réunion était :

- Le site B25 « Rompon-Ouvèze-Payre »
- Présentation du diagnostic socio-économique et écologique ;
- Questions diverses.

Le CM N2000 du site B6 a également participé aux groupes de travail et à la visite de terrain organisée le 9 octobre, dans le cadre de la réalisation de l'étude DOCOB du site NATURA 2000 B25.



7 CONCERTATION, ECHANGES ET CONTRIBUTION DANS LE CADRE D'AUTRES POLITIQUE DE GESTION ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

7.1 CONTRAT DE RIVIERE EYRIEUX EMBROYE TURZON

7.1.1 Second contrat de rivière Eyrieux Embroye Turzon

Le second contrat de Rivière Eyrieux Embroye Turzon a été signé par l'ensemble des financeurs en octobre 2014. Aussi l'année 2014 a été pour le contrat de rivière la première année de mise en œuvre de son programme d'actions.

Dans le cadre d'un travail en partenariat et en concertation avec le service rivière, le CM N2000 a été amené à échanger sur et effectuer des analyses techniques sur la thématique biodiversité des études et projets :

⇒ [Plan pluriannuel de gestion et d'Entretien de la végétation rivulaire et Travaux en rivière](#)

Le chargé de mission N2000 a été amené à échanger avec le service rivière du SMEC sur les enjeux Natura 2000 et de biodiversité des cours d'eau de la Glueyre et de la Dunière. En effet, dans le cadre des démarches administratives préalables à la réalisation des travaux de gestion et d'entretien des rivières prévus pour 2014 (Déclaration d'Intérêt Général), le service rivière a dû intégrer à sa demande administrative une évaluation des incidences des travaux au titre de la démarche Natura 2000. En conséquence, le chargé de mission Natura 2000 a échangé avec le service rivière sur les enjeux de biodiversité à prendre en compte vis-à-vis des cours d'eaux concernés par les travaux (conservation de bois morts sur pieds et embâcles, variété des essences et des classes d'âges, prise en compte des espèces exotique invasives, espèces d'intérêt communautaire et habitats connus à ce jours, etc.)

⇒ [Etude de caractérisation des habitats de l'Eyrieux](#)

Le service rivière du SMEC a lancé en 2013 une étude pour la caractérisation des habitats aquatiques de l'Eyrieux. Cette étude a été lancée afin d'avoir une meilleure connaissance de l'état des milieux et de la faune aquatique situés en aval de la retenue du Cheylard. En effet, le barrage du Cheylard constituant un verrou vis-à-vis du transit sédimentaire et de la libre circulation de la faune aquatique, des incidences sont à caractériser à l'aval de cet ouvrage. Secteur constituant la partie amont du site Natura 2000 B6

Dans le cadre de cette étude, le chargé de mission du site B6, au cours de l'année 2014, a été amené à échanger sur les contenus de l'étude et à participer au comité technique du 7 novembre 2014 qui avait pour objet d'échanger sur la version 1 du rapport de l'étude.

⇒ [Animation territoriale sur les zones humides du BV Eyrieux](#)

Le Syndicat Mixte Eyrieux Clair et le Conservatoire d'Espaces naturels Rhône Alpes, dans leur mission d'animation territoriale sur les zones humides, ont organisé le 12 décembre 2014 une réunion du comité de pilotage de cette animation.

Au cours de cette réunion il a été question de présenter les actions mises en œuvre depuis le dernier copil ZH qui s'était tenu en 2011, de présenter l'étude réalisée en 2014 par une stagiaire accueillie par le SMEC et intitulée : « Stratégie globale de préservation des zones humides à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux » et enfin de présenter les suites à donner à cette animation territoriale sur le BV de l'Eyrieux.

⇒ [Stage Stratégie globale de préservation des zones humides à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux](#)

Le service rivière, dans le cadre du second contrat de rivière Eyrieux Embroye Turzon, a accueillie en 2014 une stagiaire dans le but de construire une méthode permettant de hiérarchiser les zones humides du BV en vue de prioriser les actions à mettre en œuvre en faveur de ces milieux.



Dans ce contexte, le CM N2000 a été amené à échanger avec la stagiaire, à répondre à un questionnaire/enquête et à lui faire découvrir différentes zones humides du site Natura 2000 B6.

⇒ [Signature du second contrat de rivière « Eyrieux Embroye Turzon » le 21 octobre 2014](#)

A l'occasion de la validation de son second contrat de rivière Eyrieux Embroye Turzon, le SMEC a invité le 21 octobre 2014, l'ensemble des signataires à participer à une journée autour de l'évènement.

Le chargé de mission Natura 2000 a participé à cette journée de signature.

7.2 ONF ARDECHE : STRATEGIE DE PRESERVATION DES ZONES HUMIDES SITUÉES EN FORET PUBLIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de protection des zones humides localisées dans les forêts publiques, l'ONF Ardèche a consulté l'ensemble des partenaires techniques du territoire afin de recenser les zones humides identifiées dans ce contexte.

Le chargé de mission Natura 2000 a répondu à cette sollicitation, les forêts publiques étant très à la marge sur le territoire B6.

7.3 PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE

⇒ [Sonneur à Ventre Jaune](#)

Le chargé de mission Natura 2000 a été sollicité pour participer au suivi de l'espèce Sonneur à Ventre jaune mis en œuvre par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, dans le cadre de l'animation du Plan National d'Action dont bénéficie cette espèce.

A cet effet, une réunion de présentation et d'échange autour des études passées et en cours concernant le Sonneur à ventre jaune sur le territoire du PNR MA, particulièrement la présentation de la thèse d'Hugo Cayuela (Université de Lyon et le CEFÉ de Montpellier), a été organisée le 21 janvier 2014.

⇒ [Stratégie de conservation de la flore remarquable du Parc des Monts d'Ardèche](#)

En vue de mettre en œuvre une stratégie de conservation de la flore remarquable à l'échelle du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, le PNR MA a sollicité les structures de gestion des milieux en lien avec le périmètre d'application de sa charte dans le but de constituer un groupe d'experts territoriaux.

Le CM N2000 a été invité à y participer et à remplir dans un premier temps un questionnaire permettant d'identifier les acteurs du territoire, cerner le socle de connaissances sur la flore du Parc, synthétiser les pratiques existantes et enfin dégager les sujets qui seront débattus en priorité lors des groupes de travail.

Une réunion réalisée à l'issue de l'étude de ces questionnaires par le PNR MA et pour avancer sur l'établissement de la stratégie de conservation de la flore remarquable, plus particulièrement sur les facteurs d'influences positifs et négatifs, a été organisée le 14 novembre 2014. Le CM N2000 B6 n'a pas pu y participer.

7.4 POLITIQUE DEPARTEMENTAL SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES :

7.4.1 NOUVEAU Schéma Départemental des ENS de l'Ardèche – Horizon 2020

Le chargé de mission Natura 2000 B6 a participé à la réunion de présentation du nouveau SDENS, proposé par le Conseil Général de l'Ardèche, qui s'est déroulée le 2 juillet 2014 à Privas.

7.4.2 ENS des Serres Boutiérots » : suivi de l'étude de la prolifération de mousse à la surface des cours d'eau du bassin versant de la Gluèyre »

Le Conseil Général de l'Ardèche, dans le cadre de sa politique sur les ENS, a fait réaliser sur le bassin versant de la Gluèyre une étude de la qualité des eaux. Le chargé de mission Natura 2000 a été invité à suivre cette étude et à apporter ces compétences techniques.



7.5 SCOT CENTRE ARDECHE : LES PREMICES DE SA MISE EN ŒUVRE

Le SMEOV a été missionné pour réaliser le Schéma de Coopération Territoriale de Centre Ardèche. A cet effet, il a consulté l'ensemble des structures du territoire afin de récupérer les études et données nécessaires à la préparation du socle nécessaire au lancement de ce projet.

Le CM N2000 a été consulté dans ce contexte.

7.6 CANDIDATURE LEADER EN CENTRE ARDECHE

Le chargé de mission N2000 a été amené à suivre quelques étapes du montage de la candidature LEADER du territoire Centre Ardèche. Candidature portée par le Syndicat Mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Le CM N2000 a notamment participé à une réunion de présentation et d'échange sur cette candidature qui s'est déroulée le 1^{er} octobre

7.7 ETUDE PREALABLE A LA MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL DE GESTION ET DE CONSERVATION DE L'ECREVISSE A PIEDS BLANCS DANS LE DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

La FDPPMA de l'Ardèche a accueilli un stagiaire cette année 2014 afin de réaliser un bilan de l'état des populations d'Ecrevisses à pieds blancs sur les cours d'eau du département de l'Ardèche, en vue de mettre en œuvre un outil de gestion et de conservation de cette espèce.

Dans ce contexte, le chargé de mission Natura 2000 B6 a été amené à remplir un questionnaire/enquête, à échanger avec le stagiaire et à participer à une prospection nocturne sur différents cours d'eau du site B6, qui s'est déroulée dans la nuit du 23 juin 2014 en compagnie de Théo Duperray.

7.8 ONCFS : SUIVI ASTACICOLE

Au cours de la journée du 7 novembre 2014, l'ONCFS est venue à la rencontre du chargé de mission Natura2000 afin d'échanger sur l'espèce Ecrevisse à pieds blancs et les menaces qui pèsent sur elle, particulièrement le braconnage. Ces échanges avaient pour objectif de pressentir si il était opportun pour l'ONCFS de se mobiliser contre le braconnage et au quel cas de cibler les cours d'eau présentant des enjeux importants pour cette espèce patrimoniale.

7.9 PROJET DE LABELLISATION « RIVIERES SAUVAGES » - FEDERATION DE PECHE DE L'ARDECHE

Par le biais d'un stagiaire, la FDPPMA de l'Ardèche s'est engagée dans une étude d'opportunité pour la labellisation « Rivières sauvages » de différentes rivières du département.

Dans ce contexte, la FDPPMA a rencontré les techniciens du SMEC pour présenter en quoi consistait ce label et quels étaient les critères d'éligibilités des rivières à ce label. Le CM N2000 a été invité à participer à cette présentation, les rivières Glueyre et Auzène étant toutes deux des rivières présentant des caractéristiques intéressantes et peut être éligibles.

7.10 STRATEGIE TOURISME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX

La communauté de communes Val'Eyrieux a mandaté un bureau d'étude pour travailler sur la stratégie tourisme à mettre en œuvre sur son territoire. A cette occasion, Val'Eyrieux et le bureau d'études ont organisé une après-midi de concertation.

Cette réunion, qui s'est tenue le 9 décembre, a été l'occasion d'échanger sur le diagnostic actuel du tourisme, sur la perception de ce territoire par les habitants mais aussi par les visiteurs et sur les orientations souhaitées pour développer cette activité



7.11 CONTRAT DE DEVELOPPEMENT DURABLE RHONE-ALPES –CENTRE ARDECHE : PSADER

Le SMEOV, dans le cadre de l'animation du Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural, sollicite le chargé de mission Natura 2000 pour étudier, en ce qui concerne le volet biodiversité, les projets soumis en commission. Cette démarche est issue d'une volonté de travail en concertation permettant de bénéficier des compétences de chacun et d'avoir une approche la plus exhaustive et critique possible des projets du territoire à l'étude par la commission PSADER.

En 2014, la commission PSADER s'est réunie à 3 reprises : le 9 février, le 13 juin et le 20 novembre.

7.12 SCHEMA INTERCOMMUNAL DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VERNOUX

Le SIAGE est un outil qui, se basant sur le diagnostic socio-économique d'un territoire et la concertation avec celui-ci, doit permettre à l'échelle d'une intercommunalité de déboucher sur un contrat moral pour le développement de l'habitat et de la vie économique et culturelle de ce territoire, sans compromettre la qualité du cadre de vie et des ressources naturelles. Ce document n'a aucune portée réglementaire.

La communauté de communes du Pays de Vernoux n'est pas dotée d'outil réglementaire d'urbanisation du type PADD ou PLUI, aussi avant de se lancer dans une telle démarche, elle s'est lancée avec l'aide du PNR MA et l'appui d'un bureau d'études, dans la réalisation d'un SIAGE en 2013.

Cette démarche comporte différentes phases ; la réalisation d'un diagnostic, la mise en avant d'enjeux puis retenir un scénario souhaité du devenir du territoire débouchant sur des préconisations.

Le Syndicat mixte Eyrieux Clair a été invité par la communauté de communes du Pays de Vernoux à intégrer ce travail afin d'apporter sa connaissance technique sur la ressource en eau et les milieux aquatiques et naturels.

Le chargé de mission Natura 2000, dans ce contexte, a été amené à travailler avec le bureau d'études en charge de l'animation du SIAGE sur le diagnostic du territoire. Différents échanges sur les enjeux naturels (paysages, milieux ouverts, continuité écologique, zones humides, etc.) ont eu lieu avec les chargés d'étude afin que soient bien pris en compte la biodiversité du territoire du Pays de Vernoux.

8 EVENEMENTS DE FORMATION ET D'INFORMATION

8.1 PRESENTATION DU POLE GESTION MIS EN PLACE PAR LE CEN RA

Le chargé de mission Natura 2000 a été invité par le CG07 à participer à une réunion de présentation (28 janvier 2014) de l'outil Pôle gestion créé et mis en place par le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes.

8.2 JOURNEE D'ECHANGE SUR LES ZONES HUMIDES EN ARDECHE

Le CM N2000 a participé à une journée d'échange sur les zones humides en Ardèche qui s'est déroulée le 27 février 2014 au Pouzin, à l'initiative du Conservatoire d'Espaces Naturels de Rhône Alpes. Cette journée d'échange avait pour objectif de faire le point sur les différentes dynamiques en lien avec les zones humides et la prise en compte de ces milieux sur le territoire départemental. Une visite de la Zone de Protection Spéciale de Printegarde, qui avait fait lieu à des travaux de restauration en 2013, a été organisée au cours de cette journée.

8.3 JOURNEE « CONTINUTE ECOLOGIQUE – ENJEUX ET MODALITES DU DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL

Le 5 décembre 2014, le CM N2000 a participé à une réunion organisée par la FRAPNA sur la continuité écologique. Au cours de cette journée, différents intervenants ont présentés les contextes, enjeux et moyens actuels à mettre en œuvre pour que les cours d'eau retrouvent leur continuité écologique.



9 SUIVIS HABITATS, FAUNE ET FLORE

9.1 SUIVIS ODONATES

Dans le cadre des inventaires invertébrés mis en œuvres par le bureau d'études NATURALIA en 2013 pour l'étude DOCUGE, une découverte très intéressante a été effectuée. En effet, il a été découvert sur l'Eyrieux et la Gluère 2 exuvies d'une odonate : la Cordulie splendide *Macromia splendens*. Cette découverte a fait évoluer de plusieurs kilomètres la limite nord de son aire de répartition connue à ce jour.

Suite à cette découverte, le Groupe Sympetrum qui suit les odonates en Région Rhône Alpes, a décidé de consacrer un w-e de recherche de cette odonate sur l'Eyrieux, en vue de rencontrer quelques imagos.

Le CM N2000 a alors échangé avec cette association pour l'organisation et les a rencontré lors de ce w-e d'exploration (21 et 22 juin 2014).

Il est à souligner que, Guillaume AUBIN, entomologiste travaillant pour NATURALIA Environnement a publié cette année 2014, un article scientifique sur l'autochtonie de la Cordulie splendide sur la rivière Eyrieux.

9.2 SUIVI CHIROPTERE

Le Groupe Chiroptères de la LPO Rhône-Alpes et de l'association Chauve-souris Auvergne, est en charge depuis 5 ans d'une étude d'inventaire des chiroptères dans le patrimoine bâti, mandaté par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Cette année 2014, plusieurs communes du site B6 étaient concernées par des recherches. Aussi le CM N2000 a échangé sur les résultats d'inventaires réalisés dans le cadre de l'étude DOCUGE du site B6 afin d'orienter les prospections du GCRA sur le site B6. Le CM N200 a également accompagné au cours d'une journée (24 juin 2014) l'équipe LPO en charge des prospections du bâti communal sur les communes de Vernoux en Vivarais, Saint Jean-Chambre et Saint-Appolinaire-de-Rias.

Les résultats de ces inventaires ont été communiqués au chargé de mission du site B6, qui ont été par la suite envoyé à NATURALIA Environnement.

9.3 SUIVI PISCICOLE

La fédération départementale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques d'Ardèche (FDPPMA 07) a mis en place en 2012 un réseau de suivi de la qualité piscicole des cours d'eau ardéchois.

L'objectif de ce réseau est d'initier un outil permettant la connaissance, l'évaluation et le suivi de la qualité piscicole des cours d'eau ardéchois, à partir de la réalisation de pêches électriques, de mesures physico-chimiques élémentaires de de qualité de l'eau et de campagnes d'étude thermique. Le souhait étant d'établir ce réseau au travers d'un partenariat avec les structures locales gestionnaires des rivières et des milieux aquatiques.

Le chargé de mission Natura 2000 a participé aux pêches d'inventaire qui se sont déroulées sur la Gluère, l'Auzène et l'Auzenet les 2 et 3 septembre 2014.

9.4 SUIVI DEPARTEMENTAL DES POPULATIONS D'ÉCREVISSES A PIEDS BLANCS

Cf. § 7.7 - Etude préalable à la mise en œuvre d'un outil de gestion et de conservation de l'Ecrevisse à pieds blancs dans le département de l'Ardèche p. 30



9.5 TERRAIN

Durant cette année 2014, le chargé de mission Natura 2000 a poursuivi ses investigations de terrain afin d'une part, de continuer à se familiariser avec ce vaste territoire B6, d'autre part, d'enrichir la base de données faune, flore et habitats de l'étude DOCUGE.

Aussi, chaque journée de terrain a fait lieu à la création de tableaux de restitution qui ont été envoyés au bureau d'études NATURALIA Environnement pour vérification et intégration des données exploitables au diagnostic de l'étude DOCUGE.

Les secteurs et cours d'eau qui ont été prospectés au cours de l'année 2014 sont les suivants :

- Le ruisseau d'Antériou (affluent rive gauche de la Glueyre)
- Les parties sommitales (Landes) de Gilhac-et-Bruzac, Saint Laurent-du-Pape et Beauchastel
- L'Auzène sur les secteurs :
 - De Pont d'Auzène à Maléon
 - D'Auche à Fourgeon
 - Foulx à Pont du Moulin
- La Gluèyre sur les secteurs :
 - La Ribeyre à Champlovier
 - La Gluèyre après les épisodes de crues de septembre et octobre + visite des marquages des arbres avant travaux (viste avec le technicien de rivière du SMEC)
- L'Eyrieux sur les secteurs :
 - Du Pont de Chervil à Paillès
 - De la Roche à Pontpierre
- Les zones humides sur le secteur des Boutières et de Saint-Michel de Chabrilanoux
- Hameau de Leyral (Saint-Pierreville)



10 GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

10.1 SUIVI ADMINISTRATIF DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Dans le cadre du suivi et de la participation à la gestion administrative du Syndicat mixte Eyrieux Clair, le chargé de mission Natura 2000 est amené à participer à différentes réunions. Lorsque cela est nécessaire, il rédige une note d'information nommée « Point sur Natura 2000 » afin de présenter aux élus les actualités de l'animation du site B6.

- 6 février 2014 : Réunion de bureau : proposition du budget pour 2014
- 20 mars 2014 : Réunion du comité syndical : vote du budget 2014 et vote de délibérations
- 26 mai 2014 : Réunion du comité syndical : élection du président, des vice-présidents et délégués
- 17 juin 2014 : Réunion de bureau : installation du bureau, constitution des commissions.
- 25 septembre 2014 : réunion du comité syndical : Élection des membres de la commission d'appel d'offres, Approbation du règlement intérieur, Désignation des délégués locaux du CNAS et validation de la charte sociale, Mise à jour du régime indemnitaire du personnel, Autorisation de signature des conventions relatives aux profils de baignade, Demandes de subvention Agence de l'Eau RMC et Région Rhône Alpes pour les poste de Chargée de mission Coordination rivière, Chargée de mission rivière et Technicien rivière, Demande de subvention poste de Chargée de mission Animation Natura 2000 Site B6, Demande de subvention État – Lettre d'information Natura 2000, Demande de subvention État – Soirées thématiques – Année 2015, Autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie pour le SPANC, Augmentation de la redevance de contrôle pour ventes immobilières, Délégation au bureau syndical de l'approbation et l'autorisation de signature d'une, Convention de partenariat établie par le Conseil Général pour le suivi in situ des installations ANC dans le département de l'Ardèche, Validation du rapport d'activité du SPANC (Année 2013) ;
- 18 décembre 2014 : réunion de bureau : orientation budgétaires.

10.2 AVENANT A L'ETUDE DOCUGE : MODIFICATION DU PERIMETRE D'ETUDE

Se reporter au paragraphe ☐- Modification du périmètre d'étude DOCUGE : avenant au marché / p. 11

10.3 DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION ET SUIVI DES DOSSIERS DE FINANCEMENTS

Durant l'année 2014, le chargé de mission Natura 2000, aidé par la secrétaire-comptable du Syndicat Mixte Eyrieux Clair, a constitué différents dossiers pour la réalisation d'actions et l'animation du site B6 :

10.3.1 Demandes relatives aux actions

⇒ [Demande de prolongation de délai de subvention pour la réalisation de soirée thématique et demande d'acompte](#)

Un dossier de demande de subvention pour la réalisation de 3 soirées thématiques grand public avait été déposé en 2013 auprès de l'Etat (2013191-0005). Étant donné que sur les 3 soirées programmées initialement 2 ont été réalisées (AP caduc au 30 juin 2013) ; une demande de prolongation d'activation de cet arrêté au 31 décembre 2015 a été demandée auprès des services préfectoraux. Une demande d'acompte a été formulée suite à la réalisation de la soirée thématique organisée autour du stage « Agriculture et biodiversité ».

⇒ [Demande de subvention pour la réalisation de 2 soirées thématiques grand public](#)

Compte tenu du succès rencontrés par les soirées thématiques mises en œuvre sur le site B6 et la volonté de pérenniser ces événements, un dossier de demande de subvention pour la mise en œuvre de deux nouvelles soirées a été déposé auprès des services de l'Etat.



⇒ [Demande d'acompte et de solde de l'action « stage agriculture et biodiversité »](#),

L'année 2014 a été l'année de réalisation du stage « Agriculture et biodiversité ». A cet effet, un dossier de demande d'acompte a été déposé auprès de l'Etat en mars 2014 et une demande de solde de l'action en septembre.

10.3.2 Demandes relatives à l'animation

⇒ [Demande d'acompte pour le poste d'animation de 2014](#)

Une demande d'acompte, au titre de l'animation du site Natura 2000 B6 sur la période 1^{er} janvier au 31 aout 2014, a été déposée auprès des services de l'Etat le 25 septembre 2014.

⇒ [Demande de subvention pour animation 2015](#)

Le poste d'animation pour l'année 2015 sera financé par l'Etat, un dossier de demande de subvention a été déposé en septembre 2014.

⇒ [Demande de solde et rapport annuel d'activité pour le poste d'animation Natura 2000 B6](#)

Chaque début d'année, le chargé de mission aidé par la secrétaire comptable du SMEC sur les aspects financiers, doit constituer dans le cadre de la demande de financement de l'animation mise en œuvre l'année écoulée, un dossier de demande de solde. Cette année 2014, les subventions relatives au poste ont été formulées auprès du FEADER et de l'Etat au titre du formulaire 323A.

Afin d'obtenir le solde de la subvention d'animation, le dossier de demande doit présenter un rapport écrit relatant des missions qu'il a assuré, objet de ce présent document. La rédaction de ce rapport est une mission propre puisqu'elle restitue l'animation d'une année et demande un temps de rédaction non négligeable.

10.4 PREVISION BUDGET 2015

Chaque année avant la fin du mois d'aout, il est nécessaire de présenter à la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche une estimation de l'enveloppe financière inhérente au poste d'animation ainsi qu'aux actions hors animation pour l'année suivante.

Pour 2015, c'est une prévision d'enveloppe de 64 292,00 € qui été proposée. Cette prévision de budget comprend :

- 52 292,00 € pour le poste d'animation
- 2 000,00 € pour la réalisation de deux soirées thématique complémentaire
- 10 000,00 € en prévision de la mise en œuvre d'actions du DOCUGE après sa validation.

A savoir que les actions : « réalisation d'une soirée thématique » et « impression et distribution d'une Lettre Natura 2000 », qui ont fait lieu à des demandes de subvention et qui n'ont pas été réalisées au cours de l'année 2014, seront reconduites en 2015



11 SYNTHÈSE / BILAN

Les jours travaillés en 2014 par le chargé de mission Natura 2000 se répartissent de la façon suivante :

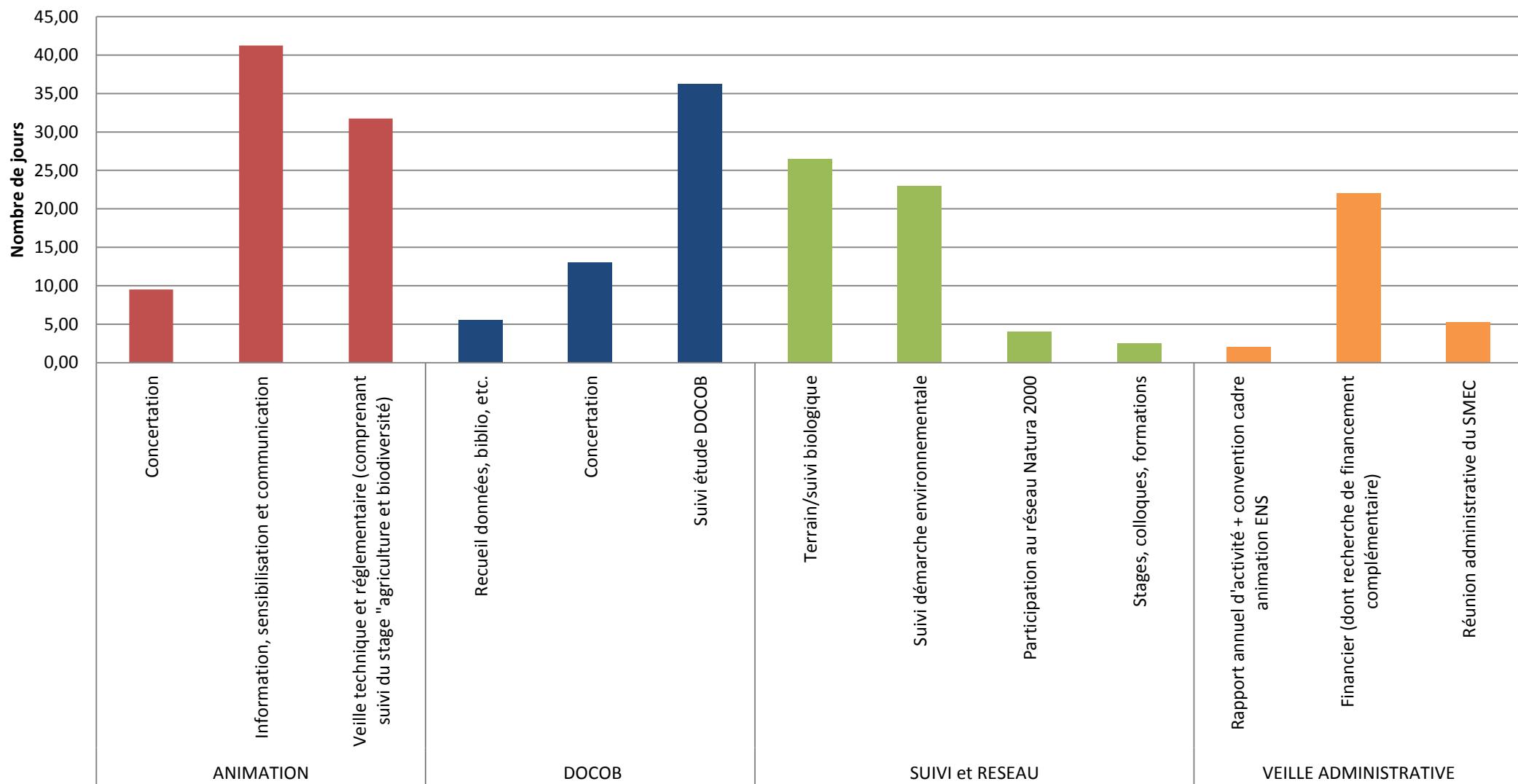
THEMES		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux	%				
DOCOB	Recueil biblio et données (affiches recherche chiro, étude annexe écrevisses, lecture documents biblio)	1,5	1	1	0,5			0,5					1	5,5	54,75	24,6	24,6		
	Concertation (questionnaires/Cotech/groupe d'experts/milieu aquatique/rencontre collectivités)	0,5	2	0,5	2	0,25				0,5	2	4	1,25	13					
	Suivi étude DOCOB (transmission de données, lectures et remarques sur documents produits, etc.) et construction DOCUGE	2,25	2,25	3	2		1,5	1			3	10	4,75	6,5				36,25	
COMMUNICATION - INFORMATION - SENSIBILISATON																			
ANIMATION	Réunions et journées grands publics (conférences, réunion, fête de l'eau, fête de la science, etc.)		0,5	0,75	1,25	2		3,5				0,75	1	9,75	41,25	18,5	37,1		
	Construction de supports (carte, articles, tableaux, etc.)	1,25	1	1			0,5		0,25	0,5			0,25	4,75					
	Site internet du B6	1	1	1	1	2,5	1	1	1	1,5	0,75		0,75	13					
	Journaux, Presse et radio							0,5				0,25		0,75					
	Autres documents (caractérisation de la ZH de St Michel - La Voulte sur Rhône)	2,5	0,5	1		1				0,25				5,25					
	Scolaire		0,5		0,5	1	1			0,75	1,5	2,25	0,25	7,75					
	CONCERTATION																		
	Commission Natura 2000 (préparation, réunion, CR)			1							2	0,5	1		4,5	9,5		4,3	37,1
	Réunion COPIL (préparation, réunion, CR)	1												0,25	1,25				
	M. CHOUTEAU (réunion de travail interne)		0,5	0,5		0,75	1					0,5	0,5	3,75					
	VEILLE TECHNIQUE et REGLEMENTAIRE																		
	Prise en compte de Natura2000, évaluation d'incidences, conseil aux maîtres d'ouvrages, bureaux d'études, porteurs de projet, associations, etc.	0,75	0,75	0,25	1	0,5	1	0,5			1,5		0,5	0,75	7,5	31,75		14,3	
PLU, SCot ou autres documents d'urbanismes et d'aménagement du territoire (SIAGE, tourisme Val'Eyrieux)	0,5	0,25											0,5	1,25					
Autres actions (stagiaire agriculture et biodiversité)	2	3	4	2,5	1,5	3	5	1	1					23					



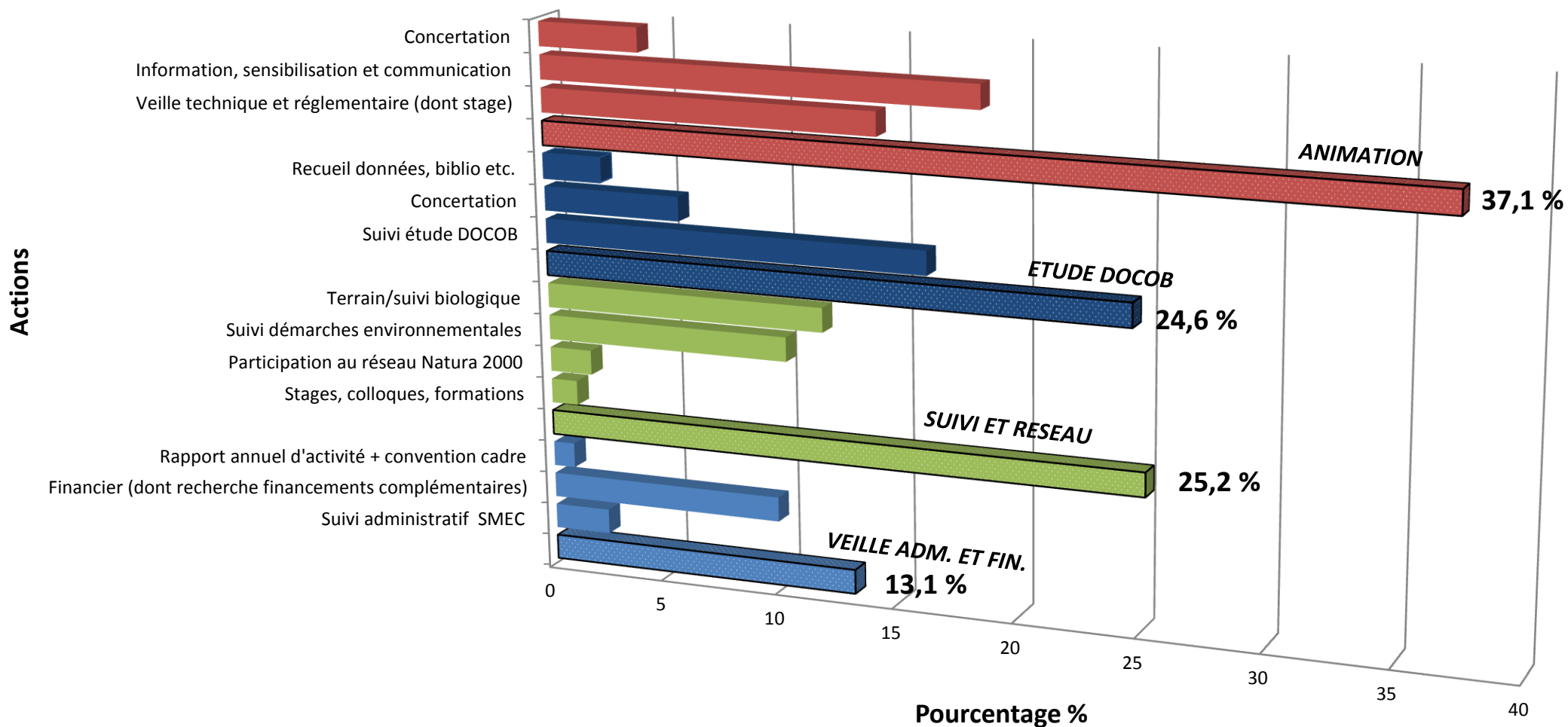
THEMES		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux	%			
SUIVI	RESEAU NATURA 2000															25,2		
	Participation au réseau des animateurs de site en Rhône Alpes, en Ardèche, sites voisins					0,5	1			1	1,5			4	4		1,8	
	FORMATION																	
	Stage, colloques, formations, journées d'échanges techniques	0,5	1											1	2,5		2,5	1,1
	TERRAIN																	
	Suivi faunistique - floristique (terrain, récupération de données, échanges, etc.)			1,5	3	3,5	3,25	2	1	3	1	1,25			19,5		26,5	11,9
	Autres (prépa inv. de terrain, pêche d'inv., etc.)						0,5								0,5			
	Saisie, traitement des données			1	0,5	1,5	1	0,5	1		0,5	0,5			6,5			
	POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES TRANSVERSALES																	
	Espaces Naturels Sensibles	0,75	0,75						0,5		0,25				2,25		23	10,3
	Contrat de Rivière Eyrieux	0,25	0,5			0,5	0,25				1	1	0,75	4,25				
	CDDRA Centre Ardèche - Agriculture et biodiversité	1,25					0,5			1,5	0,5		0,5	4,25				
	PAEC Pentes et Montagnes d'Ardèche			1	1,5		1	3,5	1	0,5	0,75		0,75	10				
	PNR MA (PNA SVJ, PNA Chiroptères, Stratégie flore, etc.)	0,75								0,5	0,5			1,75				
ONF (stratégie ZH en forêt publique)	0,25												0,25					
Plan Rhône		0,25											0,25					
VEILLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	Rapport annuel d'activité du site	1,5	0,5											2	29,25	13,1		
	Mutualisation et recherche de financements complémentaires (écrevisse, animation ENS)	2	1,25	0,5	1,5					2				7,25				
	Aspects financiers (323 A et soirées thématiques, stagiaire, DOCOB, etc.)		1,5	2	2,75	0,75	1,5	3,5	0,25	1	1	0,25	0,25	14,75				
	Réunion administrative du SMEC (prépa réunion + réunion)	0,5	1	0,5		0,75	1			0,25		0,5	0,75	5,25				
Nbre total de jours travaillés		21	20	20,5	20	17	19	22	6	21	21	18	17	222,5	100	100		
Nbre de jours de congès		1	0	0,5	1	2	1	0	14	1	1	1	5	27,5				
Total jours consacrés à Natura 2000 sur la période données														250				

Bilan de l'animation du site B6 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents" - année 2014

(en nombre de jours)



Bilan animation 2014 - Site Natura 2000 du site B6 "Vallée de l'Eyrieux et de ses affluents"
(en pourcentage)





12 PREVISIONS DES ACTIVITES POUR L'ANNEE 2015

La poursuite de l'animation du site B6 pour 2015, s'orientera de la façon suivante :

⇒ Finaliser l'étude DOCUGE et mettre en œuvre le programme d'actions

- Poursuivre le travail de concertation auprès des usagers et acteurs socio-économique du territoire, avec le bureau d'études NATURALIA (particulièrement dans le cadre de la réalisation de la seconde campagne d'ateliers thématiques et la validation des documents produits),
- Coordination et suivi technique et administratif de l'étude (poursuite de ce travail d'animation et de suivi de l'étude jusqu'à son rendu final et sa validation),
- Communication (lettre Natura2000, site internet, journaux et conseils municipaux, etc.)
- Si le rendu final du DOCUGE se fait dans les temps, la mise en œuvre du programme d'actions pourrait débuter au cours du second semestre 2015

⇒ Poursuivre l'information, la sensibilisation et la communication sur la démarche et le site B6

- Animations scolaires
- Organisation de nouvelles soirées thématiques,
- Rencontre des acteurs et usagers du territoire,
- Rédaction et publications d'articles,
- Mise à jour du site internet et création de nouvelles pages et supports,
- Autres actions d'animation et d'information.

⇒ Suivre, aider et participer au projet d'aménagement et politique environnementale du territoire

- Aider techniquement les porteurs de projets,
- Poursuivre la participation aux réseaux et politiques régionales, départementales, intercommunales et autres,

⇒ Poursuivre l'animation administrative et réglementaire

- Pérenniser l'animation,
- S'assurer administrativement et financièrement de la mise en œuvre d'actions,
- Etc.

M. CHOUTEAU

**Président du comité de pilotage du
site B6**

M. Bernard BERGER

**Président du Syndicat Mixte
Eyrieux Clair**